



CHENIER

L'AVENIR DU NORD

1897-1941

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS QUARANTE-QUATRE ANS

1897-1941

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même; nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)

SAINT-JEROME, P. Qué.

Abonnement : \$2.00 par année

Directeur et Propriétaire

Honorable JULES-EDOUARD PREVOST

Publié par

IMPRIMERIE J.-H.-A. LABELLE, Limitée
Saint-Jérôme



LABELLE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE, NUMÉRO 18

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

LE VENDREDI, 2 MAI 1941

REFORMES QUI S'IMPOSENT

L'instruction publique

Ces jours-ci l'Assemblée législative a été témoin d'un débat caractérisé par la franchise, le courage, une haute élévation de pensée et le désir ardent de servir une cause noble et vitale, et d'où la polémique fut exclue comme il convenait.

Quatre questions importantes ont dominé cette fructueuse discussion : le bilinguisme, une histoire du Canada unique, la centralisation des écoles rurales et la coordination des écoles professionnelles.

Il n'y a plus un Canadien intelligent et réaliste qui n'admette l'utilité et la nécessité du bilinguisme dans notre pays. C'est devenu un truisme que d'en parler. Le point sur lequel on ne s'entend pas consiste dans la manière de le réaliser. L'honorable Hector Perrier, qui s'obstine à ne pas porter le titre de ministre de l'instruction publique, pour satisfaire au caprice des esprits timorés et des consciences trop délicates, a tranché le noeud gordien de ce problème. Entre le bilinguisme intégral, qui consiste dans l'enseignement simultané des deux langues dès la première année d'études, et le biglottisme selon lequel l'enfant apprend d'abord sa langue maternelle, puis la langue seconde après la troisième ou quatrième année, le ministre favorise le second. Ainsi, l'étude des rudiments de la langue seconde à ce stade de la scolarité ne nuira pas à l'enseignement de la langue maternelle et permettra à l'élève qui abandonne l'école en septième année, de posséder un bagage linguistique suffisant dans les deux langues — à condition qu'on les lui ait bien enseignées — pour se perfectionner dans la pratique.

Quant aux trouble-fête qui prétendent encore que le bilinguisme est préjudiciable à la connaissance parfaite d'une langue, l'expérience a fait justice de leurs arguties. Elle démontre, en effet, que l'étude comparée et sérieuse de deux langues nous permet de mieux saisir la nuance et le mécanisme de l'une et l'autre et stimule la recherche de l'expression juste.

Les Canadiens de langue anglaise de cette province comprennent de plus en plus la nécessité de posséder le français, même si parfois il ne leur donne que l'occasion de faire assaut de courtoisie avec leurs compatriotes d'origine française. De leur côté, les trois millions de Canadiens-français appelés à coudoyer dans la vie économique et sociale les cent trente millions d'anglophones de l'Amérique du Nord, font preuve de réalisme. Tellement qu'à Montréal seulement, soixante-dix pour cent des élèves inscrits dans les écoles anglo-catholiques sont de langue française. Plusieurs parents, soucieux de l'avenir de leurs enfants et plus larges d'esprit que certains sectaires, croient de leur devoir de parer ainsi à la carence de l'enseignement de l'anglais dans leurs écoles. C'est là, toutefois, un danger qui devrait ouvrir les yeux aux adversaires du bilinguisme et que le secrétaire provincial — jusqu'il faut le coiffer de ce titre sans signification — veut éviter, au moyen d'une distribution plus adéquate de l'enseignement des deux langues.

M. Perrier joint les actes à la parole : il vient de mettre à la disposition du département de l'instruction publique la somme de \$100,000, dont la moitié sera versée aux commissions scolaires dans le but de former des professeurs compétents d'anglais, et l'autre moitié aux commissions scolaires pour la formation d'excellents professeurs de français. Le gouvernement mérite la gratitude de toute la province pour la haute portée de ce geste.

La semaine prochaine, nous parlerons des trois autres questions discutées au cours de ce débat.

Guillaume FREDERIC

A travers les hebdomadaires

Cette nouvelle rubrique compte parmi les heureuses initiatives de Radio-Canada. Il faut féliciter notre société radiophonique nationale de s'être penchée sur la presse hebdomadaire et surtout rurale, trop souvent éclipée par le quotidien qui absorbe presque à lui seul tout le tirage de l'interurbain, comme de l'oasis perdue dans le désert le plus reculé.

Si le quotidien a son rôle à jouer, l'hebdomadaire a également le sien. Le premier apprend au jour le jour, à la masse des lecteurs, les principaux événements locaux, nationaux et internationaux auxquels il ajoute — sauf quelques cas isolés qui attachent autant d'importance à la rédaction qu'à l'information, — un commentaire rapide et concis. Le second résume les faits mondiaux, les effeuille parfois, pour attacher plus d'importance aux événements susceptibles d'intéresser ses lecteurs, et surtout à l'information régionale et locale. De plus — je parle ici de l'hebdo bien dirigé et bien rédigé, — il se spécialise la plupart du temps, du moins, c'est la sa raison d'être, dans l'article de fond, de sa modeste tribune, crée, soutient et propage les mouvements d'idées, émet des opinions personnelles et originales, stimule la polémique et aussi, plus souvent qu'on ne le pense, constitue une mine pour l'historien futur.

Ces caractéristiques s'appliquent aux hebdomadaires de la ville et de la campagne. La presse rurale, toutefois, a ceci de particulier qu'elle a toujours exercé une forte emprise sur ceux à qui elle s'adresse parce qu'elle agit des questions débattues entre les citoyens d'un même centre ou d'une région particulière, et surtout parce qu'elle met généralement en vedette et parfois aux prises des personnages familiers à leurs concitoyens.

En plus d'instruire leurs lecteurs sur différents sujets, ces journaux, dans le domaine politique, complètent ordinairement les campagnes électorales, entretiennent l'ardeur de l'électorat et lui exposent les diverses doctrines politiques sous une forme plus soignée que dans la chaleur des assemblées contradictoires.

Si la radio d'Etat réussit par ce nouveau programme à faire mieux connaître et comprendre l'utilité et la mission de l'hebdomadaire et en prolonger le rayon d'action, elle aura droit à la gratitude de nos confrères et à la nôtre.

Cette tribune, qui s'intéresse aux revues aussi bien qu'aux journaux et qui passe le dimanche à 1 heure 45 de l'après-midi, est confiée à M. Léandre Prévost, avocat et journaliste. Le 27 avril dernier, lors de sa première prise de bec avec le micro, notre confrère a évolué à son aise dans l'enclos étroit auquel on l'a confié. Les cadres de ces causeries, en effet, sont assez restreints, puisque le commentateur ne peut s'aventurer sur le terrain politique ni aborder d'autres sujets inflammables, et doit, de plus, ménager un grand nombre de susceptibilités toujours faciles à provoquer en pareils cas.

Ces écueils, qui s'élèveront de plus en plus nombreux à chaque causerie, M. Prévost a su les contourner avec tact et habileté. Avec un esprit sélectif, il a mis en relief certains faits avec une finesse pénétrante qui côtoie l'ironie sans en abuser.

W. E.

La situation internationale

(Par la British United Press)

Après une campagne militaire de trois semaines, les armées allemandes terminent l'occupation de la Grèce. La vaillance des soldats grecs aidés des troupes britanniques a fait payer cher aux envahisseurs chaque mille de leur avance.

Dès le début de la semaine, les Alliés savaient que tout était fini en Grèce et préparaient l'évacuation des troupes expéditionnaires vers un autre front du bassin de la Méditerranée. La Grèce, en elle-même, n'a pas une grande valeur stratégique pour les Allemands, mais sa conquête est une nouvelle avance et une prise de position avancée dans la bataille de la Méditerranée et l'attaque contre Suez et la route britannique des Indes.

Mais est-ce là l'aventure que tentera bientôt Hitler? Lui seul le sait. Néanmoins, ne nous laissons pas impressionner plus qu'il ne faut par les nouvelles avances allemandes. La machine de guerre hitlérienne n'est pas dotée du mouvement perpétuel.

Les rumeurs qui nous parviennent d'outre-Atlantique disent que Hitler nourrit en secret le projet de cinq grandes offensives à effectuer au cours des prochains mois. Premièrement, il se proposerait une traversée à travers l'Espagne pour capturer Gibraltar. Deuxièmement, une trouée à travers la Turquie pour atteindre Suez. Troisièmement, une diversion du mouvement principal en Turquie pour aller occuper les puits de pétrole de l'Iraq et peut-être même ceux de l'Iran. Quatrièmement, une offensive lancée de la Libye en direction du Nil. Enfin, cinquièmement, une attaque contre la Russie en vue d'obtenir accès aux champs de blé de l'Ukraine.

Il est certain que tout cela ne sera pas facile à réaliser car ces opérations combinées, ajoutées au maintien des lignes de ravitaillement en Yougoslavie et en Grèce conquises obligeront les Allemands à surveiller un réseau de plus de 5,000 milles de lignes de communication.

N'oublions pas qu'une offensive allemande contre la Russie pour s'emparer de l'Ukraine est un risque d'une énorme portée et indiquerait que l'Allemagne est terriblement à court de blé et autres céréales. Quant aux offensives, plus probables, contre Suez et Gibraltar, elles auraient pour but de fermer la Méditerranée aux Britanniques et de la transformer en un lac allemand. Une attaque contre l'Iraq et même contre l'Iran pour la possession des puits de pétrole est du domaine de la possibilité. Cependant, même si elle s'emparerait de ces deux derniers pays, l'Allemagne ne pourrait pas profiter beaucoup de sa conquête car elle n'a pas de navires-citernes pour transporter le précieux liquide.

Quoi qu'il en soit des projets de Hitler, il faudra qu'il s'empare de la Grande-Bretagne pour remporter la victoire finale. Seules la bataille de Grande-Bretagne et celle de l'Atlantique seront décisives.

L'AIDE DES ETATS-UNIS A LA GRANDE-BRETAGNE

C'est pourquoi les nouveaux succès allemands ont suscité aux Etats-Unis la volonté d'aider la Grande-Bretagne jusqu'au bout. La semaine dernière M. Frank Knox, secrétaire de la marine, a déclaré que l'aide américaine parviendrait à la Grande-Bretagne malgré tous les obstacles. "C'est notre guerre", s'est-il écrié. M. Hull, secrétaire d'Etat, a parlé dans le même sens.

Parlant au nom du gouvernement, le président Roosevelt a déclaré que les Etats-Unis n'avaient pas actuellement l'intention de convoier les navires à destination de Grande-Bretagne mais que les vaisseaux de guerre américains assumeront la patrouille de l'Atlantique-Nord jusqu'à une limite située à 1,000 milles au large des côtes.

Au cours de leur patrouille dans la nouvelle zone de neutralité, les navires américains signaleraient par radio la présence de tout sous-marin ou raider de surface allemand afin de prévenir les navires britanniques. On se demande ce que feront les navires de guerre américains s'ils constatent qu'un navire britannique est attaqué par l'ennemi.

Le président Roosevelt a dit qu'il était possible que les Allemands occupent actuellement une partie du Groenland. S'il en est ainsi, les Américains les en sortiraient, par la force s'il le faut.

Le budget fédéral

L'état de guerre demande de nombreux sacrifices aux Canadiens

L'honorable J.-L. Isley, ministre des finances du Canada, présentait, mercredi dernier, son troisième budget de guerre à la Chambre des Communes. Au commencement de son exposé il a dit qu'au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1941 les recettes du gouvernement fédéral avaient atteint la somme sans précédent de \$871,571,000. D'autre part les opérations de l'année se soldent par un déficit global d'environ \$395,056,000, "déficit considérable, mais très inférieur à celui que prévoyait mon prédécesseur le colonel l'honorable J.-L. Ralston en juin dernier". (Les prévisions du colonel Ralston variaient de \$550 à \$600 millions).

M. Isley déclare que le gouvernement devait non seulement solder des frais de guerre estimés à \$1,450 millions pour l'exercice en cours, mais s'était engagé à financer la plus grande part des achats britanniques au Canada, estimés à \$1,500 millions pour le présent exercice.

Le ministre a déclaré que le nouvel accord avec les Etats-Unis constituait "un magnifique apport à la lutte commune", mais qu'il ne résolvait pas tous les problèmes que pose le change au Canada.

Le chiffre de la recette, — qui n'est qu'approximatif, puisque les comptes du dernier exercice ne sont pas encore fermés, — est supérieur de \$309 millions à celui de l'exercice précédent, de \$100 millions aux prévisions du second budget de guerre, présenté en juin dernier.

Une incursion dans le champ des impôts des provinces caractérise principalement l'exposé budgétaire du ministre des finances. Non seulement les taxes sont portées à un maximum jamais atteint au Canada, mais le gouvernement fédéral entre dans le domaine jusqu'ici réservé aux provinces.

Les nouveaux impôts qui frappent à peu près tous les revenus de chacun des citoyens de ce pays, rapportent des recettes supplémentaires de \$300,000,000.

Contre certaines compensations, le gouvernement fédéral propose d'assumer, pour la durée de la guerre, l'impôt sur le revenu et les taxes sur les sociétés dont jouissent actuellement les provinces.

Il établit une taxe fédérale sur l'essence et des droits sur les successions.

Les plus fortes augmentations sont celles de l'impôt sur le revenu et de l'impôt dit de la défense nationale.

Le ministre des finances a affirmé que le gouvernement maintiendrait la politique de payer les dépenses de guerre "au fur et à mesure". Ainsi, au cours de la présente année financière, le Canada paiera 75% de ses frais de guerre et de ses dépenses ordinaires.

M. Isley prévoit que les dépenses de guerre seulement coûteront de \$1,300,000,000 à \$1,450,000,000 tandis que les dépenses ordinaires s'élèveront à \$468,000,000. Il annonce un déficit probable de \$365,000,000 à \$515,000,000, suivant que les dépenses de guerre seront plus ou moins élevées. Tandis que le Dominion obtiendra probablement une augmentation de revenu de diverses sources nouvelles, notamment de l'assurance-chômage, il faudra financer une somme d'environ \$1,000,000,000 par l'emprunt.

Précis des principaux changements fiscaux

Résumé des principaux changements fiscaux, budget de 1941.

Taxes directes : — Impôt de la défense nationale. Augmentation de 2% à 5%, et de 3% à 7%, augmentation en vigueur à partir du 1er juillet de cette année.

La loi a les buts suivants : 1. Un octroi de \$375,000 par an pendant 10 ans pour aider à subvenir à l'enseignement de l'Université de Montréal.

2. Un octroi de \$2,500,000 pour assurer le parachèvement des travaux de l'immeuble de la montagne; 3. Un octroi de \$800,000 qui sera versé sur cession au ministre des travaux publics des immeubles de l'Université de Montréal; situés sur la rue Saint-Denis et la rue Saint-Hubert à Montréal.

Les deux derniers octrois, d'un total de \$3,300,000 seront payés en trois versements annuels égaux dont le premier sera effectué au cours de l'année financière 1941-42.

La description complète des biens à être acquis et les autres conditions de l'achat et des octrois seront réglés par le lieutenant gouverneur en conseil.

Lorsque ces résolutions furent présentées à l'Assemblée législative, l'honorable Perrier a croisé le fer avec M. Maurice Duplessis.

Le chef de l'opposition a provoqué un débat en se vantant de ce que l'Union dite Nationale avait fait pour l'Université de Montréal.

L'honorable Godbout lui a répondu avec sa dignité et sa vigueur habituelles.

L'honorable Perrier n'a pas été moins vigoureux dans sa réplique. Il a déploré le fait que M. Duplessis ait transporté la question de l'Université de Montréal sur le terrain politique.

"Je suis obligé de démasquer l'hypocrisie de l'Union Nationale dans l'affaire de l'Université", a déclaré l'honorable M. Perrier. "Le chef de l'opposition n'a pas raison de se vanter de ses bienfaits pour l'Université de Montréal. C'est le parti libéral qui a commencé cette œuvre et qui la finira. La comparaison parle d'elle-même. Depuis 20 ans, le parti libéral a assuré à l'Université \$6,100,000 et l'Union Nationale ne lui a versé que \$560,000."

Montant de l'exemption, dans le cas des célibataires, élevé de \$600 à \$660 par année. Déduction pour personne à charge augmentée de \$8 par année à \$20 par année.

2—Impôt sur le revenu. Les taux sont cont considérablement augmentés (voir tableau ci-après).

Un nouveau mode de paiement différé réparti sur 12 mois, à partir de septembre, est annoncé.

La date pour faire la déclaration requise est avancée du 30 avril au 31 mars pour les particuliers : aucun changement pour les corporations.

Le taux de la taxe relative aux non-résidents est augmenté de 5% à 15% et l'exemption quant aux intérêts payables en fonds étrangers est abolie; augmentation semblable de la taxe sur les corporations de placements appartenant à de non-résidents.

Les dons aux œuvres de charité de la part des corporations seront limités à 5% au lieu de 10% du revenu net, en 1942 et autres périodes fiscales se terminant durant cette année.

Le taux des taxes sur les cadeaux est considérablement augmenté.

3—Droits sur les successions. Une loi sur les droits successoraux, semblable à celle en vigueur dans les provinces, sera mise en vigueur à partir du jour de sa sanction. (Tableau des taux ci-après).

4—Taxation des surplus de bénéfices. Le taux uniforme de la taxe est augmenté de 12% à 22%.

De nombreux changements pour améliorer la facture de la loi, tels qu'annoncés avant Pâques, sont proposés.

B.—Taxes sur les produits et services commerciaux. Le taux de la taxe de vente n'est pas modifié.

Taxe sur l'essence, 3c le gallon (nouvelle taxe). Automobiles — La taxe actuelle sur le prix jusqu'à concurrence de \$900.00 est augmentée de 20% à 25%; les taux de 40% et 80% restent inchangés.

Autobus — La taxe maximum actuelle de \$250 par autobus est abolie; le taux de 5% demeure tel quel.

Cinéma — 20% (taxe nouvelle). Paris aux champs de course — 5% (taxe nouvelle).

Taxe sur le malt augmentée de 10c à 12c; augmentation sur le sirop de malt de 15c à 18c.

Vins : vin ordinaire : taux augmenté de 15c à 4c le gallon; sur les vins mousseux, la taxe est augmentée de \$1.50 à \$2.00 le gallon.

Cartes à jouer — Le taux est augmenté de 10c à 15c le jeu.

Gaz carbonique — Le taux est augmenté de 5c à 25c la livre.

Produits de beauté — Taux augmenté de 10% à 35%.

Appels téléphoniques de longue distance — Le taux est augmenté de 6% à 10% avec une taxe maximum de 50c sur tout appel d'un poste public.

Briques — Taux augmenté de 20% à 25%; sur les briques combinées à d'autres objets, le taux est augmenté de 10% à 25%.

Papier-tubes à cigarette — Taux augmenté de 5c à 10c le cent.

Matériaux de construction — L'exemption actuelle de la taxe de vente est abolie.

La taxe sur le sucre est augmentée de 1c la livre, et sur la glucose de 1/2 cent la livre; l'exemption sur le sirop de maïs en réceptacles de 10 livres ou moins est abolie.

Une taxe de 10% sur les billets de chemin de fer, d'autobus et d'avions dépassant 50 cents.

L'université de Montréal

Le gouvernement Godbout assure son existence et le parachèvement de l'immeuble de la montagne

L'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, a présenté à l'Assemblée législative des résolutions relatives à une loi pour assurer le parachèvement de l'immeuble de l'Université de Montréal.

La loi a les buts suivants : 1. Un octroi de \$375,000 par an pendant 10 ans pour aider à subvenir à l'enseignement de l'Université de Montréal.

2. Un octroi de \$2,500,000 pour assurer le parachèvement des travaux de l'immeuble de la montagne; 3. Un octroi de \$800,000 qui sera versé sur cession au ministre des travaux publics des immeubles de l'Université de Montréal; situés sur la rue Saint-Denis et la rue Saint-Hubert à Montréal.

Les deux derniers octrois, d'un total de \$3,300,000 seront payés en trois versements annuels égaux dont le premier sera effectué au cours de l'année financière 1941-42.

La description complète des biens à être acquis et les autres conditions de l'achat et des octrois seront réglés par le lieutenant gouverneur en conseil.

Lorsque ces résolutions furent présentées à l'Assemblée législative, l'honorable Perrier a croisé le fer avec M. Maurice Duplessis.

Le chef de l'opposition a provoqué un débat en se vantant de ce que l'Union dite Nationale avait fait pour l'Université de Montréal.

L'honorable Godbout lui a répondu avec sa dignité et sa vigueur habituelles.

Par monts et par vaux à la suite du ROI DU NORD

Par CECILE PREVOST-LAMARRE

XII (1)

Quelques-uns de ses amis. — Ses charités. — Quelques autres traits de son caractère.

Un des traits caractéristiques du curé Labelle était l'oubli complet de soi-même, au point que ses amis étaient souvent obligés de s'intéresser à son bien-être. Ainsi, un jour, l'un d'entre eux lui ayant donné de l'argent pour s'acheter une soutane, (la sienne était usée à la corde), et s'apercevant que le bon curé peu soucieux de sa personne portait toujours sa vieille soutane, lui en demanda la raison. Le curé Labelle lui répondit qu'il ne se souvenait plus que cet argent lui était destiné et qu'il l'avait donné à des colons dans la misère.

Cet ami généreux, qui n'était autre que M. William Scott, (le cher père Scott, de notre enfance!) au lieu de lui offrir un autre don en argent, s'en fut chez le tailleur pour faire confectionner une soutane en "beau drap, pour son curé en guenilles!" Et, ajoutons, ici, pour l'édification de plusieurs, que cette belle amitié qui subsistait entre le curé Labelle et M. Scott ne se démentit jamais, en dépit des divergences de vue sur les questions religieuses. En effet, M. William Scott était protestant. Il résidait à Saint-Jérôme, précisément à l'endroit où s'élève aujourd'hui la résidence de Mme Camille de Martigny, rue Laviolette.

Au cours de l'année 1875, deux amis fidèles du curé de Saint-Jérôme lui vinrent en aide, en rachetant les meubles du presbytère, qu'un individu avait fait saisir par la loi, pendant que celui-ci était à Québec pour affaires. Le protestant William Scott et le docteur Jules Prévost se portèrent garants d'une somme de sept mille dollars, en cette circonstance. Au sujet de cette déplorable situation financière, voici ce qu'écrivait le curé lui-même, à M. le chanoine Paré, secrétaire de Mgr Fabre, à Montréal :

"Mes affaires sont toutes délabrées. Je suis pauvre comme du sel et je ne puis payer personne puisque je n'ai dans mon hangar que douze minots d'avoine et un peu de sarrazin. Je n'ai que six cents piastres de dimes, ça va devenir secabreux? On va avoir besoin d'élever des poules!... Que voulez-vous! J'ai commis la sottise d'être trop confiant et l'on m'en fait payer cher la façon. Ce que je perds en argent, je vais tâcher de le gagner en finesse!... C'est à présent que je vois l'abbé où m'a jeté ma trop grande crédulité."

Mais, au fond, le cher curé n'était pas préoccupé outre mesure, étant par sa nature si complètement détaché des questions temporelles le concernant. Il continuait de dépenser sans compter pour des charités, donnant à tous et à chacun qui venait solliciter et implorer une aide pécuniaire. Cet apôtre au grand cœur n'avait rien à lui. Il ne s'occupait guère plus des capitaux que lui rapporta, après quelques années, la cure de Saint-Jérôme; c'était son vicaire qui "tenait la caisse."

Le curé Labelle voulait-il partir en voyage, il allait trouver le "grand vicaire Pelletier" pour lui demander un peu d'argent de poche. Voici le dialogue qui s'engageait, paraît-il, entre eux :

— "As-tu de l'argent?" — "Tout ce que j'ai en caisse, c'est dix piastres."

— "Badines-tu? Que veux-tu que je fasse avec dix piastres!"

— "C'est tout ce que je peux vous donner..."

Et le bon curé tournait les talons après avoir empoché les dix piastres. S'il se rendait dans le Nord, pour des explorations ou des visites à ses chers colons, il bourrait sa poche d'une grosse miche de pain et d'un substantiel morceau de lard, pour ses frugals repas en forêt. Durant les mois d'été, il s'en rapportait à la pêche abondante des lacs, pour varier ses menus.

Sa mère qui avait quelques revenus les vit tous passer entre les mains de son charitable fils, pour maintes bonnes œuvres. Le curé Labelle était la générosité même, il se laissait attendrir devant la pauvreté et les besoins pressants des familles nombreuses qui l'entouraient. Ainsi, un jour qu'il avait reçu en cadeau la somme de vingt dollars, pour son usage personnel, en sortant de cette maison amie où, on le comblait il rencontrait une pauvre femme qui le supplia de lui venir en aide, alléguant le nombre de ses enfants à nourrir.

"Et votre mari, que fait-il donc?" — "Il ne travaille pas, monsieur le curé."

— "Dites-lui de ma part que c'est un fainéant. Et tenez, ma brave femme, j'ai précisément vingt piastres, prenez-les. Cela vous suffira pour quelques jours."

Bon cœur, sans calcul! Il donnait.

(1) Voir l'Avenir du Nord des 14, 21, 28 février, 7, 14, 21, 28 mars, 4, 11, 18 et 25 avril 1941.

naît tout et ne se gardait rien! Toute sa vie jusqu'à la fin, il fut l'apôtre secourable des colons, des miséreux, des déshérités de la vie. Sa charité fut sans bornes, son amour du prochain immense.

Mais c'est au début de la maladie qui le conduisit au tombeau que le curé Labelle a prouvé jusqu'à quel point il était oublieux de lui-même. Il se sentit malade le samedi : les vomissements et les autres symptômes de la hernie étranglée apparurent ce jour-là, et les jours suivants. Le mardi, se sentant plus malade il fut obligé de faire venir un médecin. Chose plutôt extraordinaire, il oublia de dire à ce médecin qu'il avait une hernie depuis plusieurs années. Le docteur crut à un simple dérangement d'estomac et le soigna à l'eau de chaux jusqu'au jeudi. La maladie prenant une tournure beaucoup plus grave, il convoqua deux confrères pour une consultation. Mais ce ne fut que le vendredi que le patient songea à avvertir les médecins réunis à son chevet qu'il avait une hernie abdominale. Ce fut un trait de lumière pour les hommes de science qui constatèrent alors l'extrême gravité du cas. Le lendemain, ils pratiquèrent l'opération chirurgicale et, dans la nuit suivante, on sait le triste dénouement.

Arthur Buies, qui vécut plusieurs années dans l'intimité du curé de Saint-Jérôme, raconte dans son fascicule : AU PORTIQUE DES LAURENTIDES, certains traits particuliers de l'homme étonnant qui, en dépit de ses distractions, avait du jugement à revendre et fut surnommé : LE PERE BON SENS! surmonté qu'il a bien mérité. Je cite :

"Pour lui, (le curé Labelle), il n'y avait pas d'heures. Il négligeait toute hygiène corporelle... parce qu'à ses yeux sa personne ne comptait pas. Il n'eut pas donné un grain de blé pour sa vie. C'est une des raisons qui expliquent comment il est mort avec tant d'abandon. Il fut indulgent envers la mort, qui l'assailait brutalement, comme il l'avait été toute sa vie envers tout le monde même envers ceux qui s'attiraient justement sa colère et ses reproches. Il était trop fort pour avoir de la haine pour qui que ce fut. Il n'avait que des emportements suivis d'une immense commisération. Voilà pourquoi les opinions les plus condamnables et les sophismes les plus réprouvés pouvaient devant lui se donner libre cours. Il admettait tout ce que l'on voulait d'abord. Mais il répondait ensuite par l'énonciation large, claire, vibrante et lumineuse de deux ou trois grands principes fondamentaux et par une exposition éblouissante qui lui suffisait pour synthétiser en quelques pages toute la doctrine religieuse et toute l'histoire du monde. Esprit éminent d'ensemble, il rassemblait et embrassait toutes les questions sous sa pensée, comme l'aigle, au sommet des airs, rassemble et embrasse d'un regard les espaces qui l'entourent de toutes parts."

Et Arthur Buies continue dans son portrait si ressemblant du curé Labelle : "De même qu'il oubliait les heures, il oubliait aussi les repas. Que de fois le l'ai vu ne se rappeler pas s'il avait, ou non, déjeuné! Mais, en revanche, quels repas de titans il faisait quand il s'y mettait, quand il s'essayait à table, en disant : Là, maintenant, nous allons manger!" Dans son bon temps, quels ravages homériques! Il dévastait une table entière et réduisait tous les plats à n'être plus que des fantômes!... Alors, il se prenait à causer. C'est dans ces moments-là qu'il fallait l'entendre! Il parlait de n'importe quoi, il abordait tous les sujets, faisant résonner ses éclats de voix jusqu'aux dernières retraites du presbytère. Tout le monde était alors de bonne humeur, prêt à le suivre et à s'élever avec lui à la conquête des confins les plus septentrionaux. Il adorait, dans ces moments-là, d'entendre ou de raconter les histoires les plus abracadabrantes ou les plus burlesques. Ça lui était égal! Ce grand penseur, ce grand faiseur de régions, ce grand apôtre était en même temps un grand rieur, et son rire, large et puissant, retentissait comme un aboi dans les montagnes."

"Puis, continue Buies, il se mettait à fumer, des heures, des heures! Et il parlait, parlait, surtout si on l'avait aiguillonné sur ses sujets de prédilection. Petit à petit, la salle où il se trouvait se faisait déserte. Le curé ne s'en apercevait pas. Il n'y avait plus personne autour de lui et il parlait encore comme s'il y eut eu beaucoup de monde! On le voyait se lever, aller à l'un et à l'autre en imagination, apostropher celui-ci, lancer une boutade à celui-là, faire un reproche sanglant à quelque ennemi du colon, frapper du pied, menacer, tempêter, marcher à grands pas, remplir sa pipe, aspirer des bouffées violentes, interjurer tel ou tel ministre... Si,

Par monts et par vaux...

(Suite de la première page)

le curé, le fauve en colère avait vite fui loin, et la souris le plus accueillant, la bienvenue la plus aimable saluait l'arrivée du nouvel interlocuteur.

Volla, vraisemblablement, un portrait croqué sur le vif qui nous renseigne sur la vraie personnalité du Roi du Nord, tout en faisant image sur les habitudes de vie courante au presbytère de Saint-Jérôme.

M. de la Brière, un journaliste français, attaché au Soleil, de Paris, relate une visite faite à l'improviste à Saint-Jérôme par un groupe de ses compatriotes et qui démontre l'enthousiasme et l'élan que savait mettre le Roi du Nord dans toute démonstration patriotique. Ce cite: — "Quand les Français de France arrivent au milieu des Jéroisés, le curé Labelle leur jette la bonne nouvelle, et tout aussitôt la population se rassemble: l'ostensoir est placé sur un trône de lumières, dans l'église, au milieu des drapeaux tricolores, le Te Deum, la Marseillaise et les vieux chants royalistes de France éclatent successivement, dans une confusion enthousiaste, qui témoigne du sentiment chaleureux, et qui, dans son naïf charivari, arrache des larmes à plus indifférents. Ainsi, grâce à cet homme, à son indomptable énergie, le continent septentrional devient terre française."

En effet, ces démonstrations frénétiques pouvaient paraître d'un autre âge, d'un autre monde, à ces autres venus des Vieux Pays, et qui ignoraient presque tout de notre existence en terre d'Amérique. La France avait oublié depuis près d'un siècle la vie française qui avait subsisté en dépit de tout, après l'abandon du Canada, alors, rien d'étonnant à ce que les manifestations spontanées d'un petit peuple de province sous l'inspiration d'un patriote convaincu, leur ait été une révélation excitante, tout particulièrement quand celui-ci leur dit:

"Si la France continue à nous oublier, nous serons engloutis."

Si seulement la voix puissante du Roi du Nord tonnait encore, pour inspirer de son souffle patriotique les enthousiasmes vacillants, pour réveiller chez nos paysans l'amour de leur terre et de leur champs, pour renouveler les élan de notre jeunesse obsédée par mille et une contingences en-dehors de notre vie nationale.

Lui, qui a tant aimé son pays!...

(à suivre)

Roch Rivest-Laurier
(Droit de reproduction réservé).

La vente des alcools

Modifications considérables

Le projet de loi no 56 modifiant la loi des liqueurs alcooliques a été déposé à l'Assemblée législative, mardi dernier.

Pour l'application de la loi des liqueurs, la province sera désormais divisée en deux régions.

La région "A" désigne l'île de Montréal et les comtés d'Argenteuil, Bagot, Beauharnois, Berthier, Bromont, Châteauguay-Laprairie, Deux-Montagnes, Gatineau, Hull, Huntingdon, Rivière, Jacques-Cartier, Joliette, Labelle, L'Assomption, Lavall, Maskinongé, Mississquoi, Montcalm, Papineau, Pontiac, Richelieu, Verchères, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-Napierville, Terrebonne, Trois-Rivières et Vaudreuil-Soulanges.

La région "B" désigne le territoire non compris dans la région "A". L'article 2 du projet de loi fait disparaître la disposition qui interdisait à la fois plus d'une bouteille de spiritueux.

Hôtels et cafés

Il sera permis de vendre des vins, bières (sauf des bières en fût) ou autres liqueurs alcooliques dans un hôtel ou un café pendant les repas pourvu que le tout soit consommé sur place.

Même en dehors des repas, les hôtels situés dans les cités et villes et dans la région "A" pourront vendre des liqueurs alcooliques (sauf des bières en fût), pourvu que ces liqueurs soient consommées sur place. Cette permission pourra aussi être accordée à des hôtels de la région "B" en dehors des cités et villages.

"Il est démontré, à la satisfaction de la Commission, qu'un tel hôtel est nécessaire au tourisme."

Les Clubs

La nouvelle loi permettra aussi la vente des liqueurs alcooliques dans les clubs, tels que définis ci-dessus, mais aux membres seulement. En outre, les liqueurs vendues devront être consommées sur place.

Bateaux et wagons
Des permis seront également émis pour la vente des liqueurs alcooliques ou les bateaux à vapeur "faisant un service régulier entre deux points situés à une distance d'au moins 50 milles l'un de l'autre. La loi n'autorise la vente qu'en route et non durant les voyages occasionnels.

Auberges et restaurants
Dans les auberges et restaurants, on ne permettra pas la vente des bières et des vins, et ce, avec les repas de 40 sous ou plus.

Cependant, les auberges de la région "A" pourront obtenir des permis pour la vente des bières et des vins même en dehors des repas, pourvu que ces liqueurs soient consommées sur place.

Dans les tavernes
Dans les tavernes, on permettra comme d'habitude la vente des bières au verre, pourvu que la consommation ait lieu sur place.

Les personnes ayant charge d'un banquet pourront y vendre des bières et des vins.

Dans tous les cas cités plus haut, des permis spéciaux devront être obtenus aux conditions fixées par la commission.

Restrictions
L'article 6 interdit absolument la vente ou la livraison des liqueurs alcooliques dans les chambres d'un hôtel ou d'une auberge.

La loi établit plusieurs autres restrictions. Ainsi, "aucune salle où certaines liqueurs alcooliques sont vendues ne doit être aménagée avec des compartiments, cloisons ou autres obstructions qui empêchent à l'intérieur une vue pleine et entière de toute la salle."

De plus, aucune liqueur alcoolique ne doit être vendue ou servie dans un hôtel, une auberge, un café, un restaurant ou un bateau "sauf

Le service actif pour le Canada et au Canada

Le correspondant parlementaire du Canada, M. Adjuvart Savard, écrit: La guerre se rapprochant de nous, le gouvernement canadien décide de recourir effectivement à la loi de mobilisation, — en vigueur depuis un an, — pour assurer la défense du Canada. Depuis l'institution du service militaire obligatoire, la loi ne fut appliquée qu'en partie.

C'est-à-dire quant à ce qui concerne l'entraînement des recrues. A l'origine, l'entraînement fut de trente jours. Il est aujourd'hui de quatre mois. Mais personne n'ignore que la loi de mobilisation n'avait d'autre but, en définitive, que de constituer une armée entraînée pour la défense du pays et de ses eaux territoriales. La loi le dit, d'ailleurs, explicitement. C'est pour sa propre protection que le Canada forme des soldats. Aujourd'hui, il décide de les utiliser.

Tel est le sens de la déclaration faite samedi aux journalistes par l'honorable J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale, à l'effet que les recrues actuellement à l'entraînement seront affectées — si tôt leur entraînement terminé — à la défense des côtes et à la protection de la sécurité intérieure du pays. Ceci pour une période indéfinie.

Il ne s'agit aucunement de défense conjointe

A une question directe de votre correspondant, le ministre de la défense nationale répond, de façon très nette, que le service actif, institué en vertu de la loi de mobilisation, ne s'étend pas à Terre-Neuve et n'a aucun rapport avec le système de défense conjointe avec les Etats-Unis.

Pas de conscription pour outre-mer

M. Ralston précise, de plus, qu'il n'y a pas lieu de recourir à la conscription pour le service actif outre-mer. En juillet dernier, il suffit de six semaines pour recruter 40,000 hommes nécessaires. Preuve que les volontaires ne font pas défaut. Depuis lors aucun ministre ne fit un appel à l'enrôlement. La raison, c'est qu'on s'inquiétait beaucoup plus, durant cette période, de la fabrication du matériel. La situation a changé. Nous sommes mainte-

nant en mesure d'équiper et d'armer les troupes.

Le ministre explique que, par suite de précisions prises par le général McNaughton, commandant en chef du corps canadien, il importe maintenant de recruter environ 22,000 hommes pour service actif outre-mer. Chaque mois, un chiffre arbitraire fut établi par le commandement canadien, d'accord avec le haut commandement britannique et avec le gouvernement canadien, pour le nombre de soldats à recruter au pays. Qu'il s'agit de renfort ou de techniciens, les cadres furent remplis. Mais, cette fois, nous semblons avoir perdu pied. Non pas que le nombre de ceux qui s'enrôlent soit nombre. Mais, pour des raisons techniques, le nombre requis chaque mois est plus élevé. D'où la nécessité pour le service outre-mer, d'une campagne de recrutement, qui se poursuivra pendant deux mois.

Des volontaires de l'active pourront partir

M. Ralston explique encore que le nombre de recrues actuellement à l'entraînement est de 9,830; un nombre égal de soldats de l'armée active seront donc relevés et pourront être déployés outre-mer.

La garde des côtes
L'intention, entre temps, est de remplacer les régiments qui fient sans interruption la garde des côtes. Des soldats de l'ouest viendront de la sorte, remplacer des soldats de l'est, et vice versa. Outre l'avantage du point de vue national, cela aura pour effet de permettre un entraînement plus complet.

Les troupes rejoindront leur poste par la grande route autant que possible, ce qui sera une nouvelle forme d'entraînement et permettra de mettre à l'épreuve les services de transport, sans compter le bivouac et l'ordonnance.

Commandants relevés

M. Ralston annonce que les deux commandants du camp d'entraînement d'Otterburn ont été relevés et ont été suspendus de leur fonction. Ceci sans préjudice de leur culpabilité. Le ministre regrette d'être forcé de prendre cette mesure disciplinaire. Mils il ne voit pas d'autre alternative en attendant le résultat de l'enquête, présidée par le juge Tremblay, qui doit fixer les responsabilités.

Le ministre précise encore que l'organisation des services féminins, dans l'effort de la guerre de l'arrière, est une tâche importante et que les services nationaux de guerre plutôt que de la défense nationale.

Croquis de chefs
Le 17 juin 1916, à Mont-Sorel, dans le saillant d'Ypres, un soldat du "Vingt-Deux" s'aperçoit que son major, laissé pour mort la veille, respire encore. Aidé de quatre camarades, il transporte l'officier mourant sur un brancard, en plein champ de bataille, sous le feu de l'artillerie allemande, car les tranchées de communication sont inondées. Le général de la division, au hasard d'une reconnaissance, voit se dérouler cet héroïque acte de sauvetage et les cinq braves reçoivent la Médaille Militaire. Ils la méritent bien. Une vie, déjà presque perdue pour la patrie, va être sauvée par miracle. Un "mort" va continuer à servir le pays avec distinction pendant de longues années encore.

Cet officier qui agonisait dans une tranchée, il y a 24 ans, est aujourd'hui le major-général Léo-Richer Laflèche, grand blessé de guerre, Distinguished Service Order, Légion d'honneur à titre militaire, sous-ministre des Services nationaux de guerre du Canada, Docteur en Sciences politiques "honoris causa" de l'Université de Montréal.

Le général Laflèche est né en 1889. Après des études brillantes au collège Mont-Saint-Bernard de Sorel, il entre au service de la Banque Molson dont il est gérant de succursale à Ville Saint-Pierre, près de Montréal, lorsque la première Grande Guerre éclate. S'enrôlant en septembre 1914 comme lieutenant au 65e Régiment — alors Carabiniers Mont-Royal — il suit les cours de plusieurs écoles militaires au Canada et en Angleterre avant de rejoindre le 22e bataillon au front, à la fin de l'hiver de 1915-1916, avec le rang de major. Il est grièvement blessé, comme on le sait, quelques mois plus tard. Après avoir été quelques semaines reprendre connaissance, il passe plus d'un an dans les hôpitaux de France, d'Angleterre et du Canada avant d'être complètement rétabli de ses blessures. Il en porte encore aujourd'hui les glorieuses balafres.

Reprenant le service au pays, au cours de l'été de 1917, il s'occupe tout particulièrement des anciens combattants pour lesquels il a toujours continué de se dévouer. En 1918, il est promu lieutenant-colonel et dirige la démobilisation de plus de 70,000 hommes dans la province de Québec. Il est alors président à Montréal, du comité des huttes des Chevaliers de Colomb pour les soldats, et directeur de la Khaki League.

En 1919, il quitte l'armée pour devenir enquêteur de l'Office du commerce de la province de Québec

et, en 1920, remplace sir Horridas Laporte comme représentant canadien-français à la Commission des achats à Ottawa. En 1925, il est l'un des fondateurs de la Légion Canadienne des anciens combattants de l'Empire. En 1929, au congrès de Regina, il est élu président général, succédant à sir Arthur Currie, commandant du Corps d'Armée canadien à la fin de la Grande Guerre. En 1930, le gouvernement l'invite à siéger à la Cour d'appel des pensions et il collabore à l'administration de lois dont il a demandé l'adoption.

Sous-ministre de la défense nationale, en 1932, il est nommé commandant en chef de la défense nationale, et poste de commandement, prévoyant le rôle que le Canada va jouer, son grand souci est d'organiser, de concert avec les autorités du pays, et les industriels canadiens et étrangers, la production de matériel de guerre de toute sorte: armes à feu, munitions, machines-outils, avions, navires et même matières premières, telles que le caoutchouc, pour les avions militaires. C'est un nombre de ses initiatives que le Canada doit d'être aujourd'hui l'arsenal de l'Empire.

Envoyé comme ambassadeur à la Conférence Impériale de 1937, il assiste au Couronnement de Leurs Majestés et visite les champs de bataille de France. En 1938, il est promu major-général. Mais le travail toujours croissant de préparer le Canada à la deuxième Guerre a raison de sa santé et, en juillet 1939, il doit quitter son poste pour prendre un repos de quelques mois.

En mars 1940, il part pour la France à titre d'attaché militaire canadien. Il visite le front et la ligne Maginot et, lors de l'invasion de la France, suit le Grand Quartier-Général de Weygand de place en place jusqu'à ce que le général lui recommande de partir afin de ne pas tomber aux mains des Allemands. Il s'embarque à Bordeaux sur un navire britannique, gagne l'Angleterre et revient au pays, en août 1940, pour entrer en fonctions comme sous-ministre des Services nationaux de guerre.

Il s'occupe principalement de la mobilisation des recrues pour la défense du pays et de l'organisation des centres d'entraînement. Plus grand désir serait de voir des jeunes recrues du Canada français, pour qui il se dévoue aujourd'hui sans compter, parvenir comme lui aux postes les plus élevés de nos forces armées et de nos grandes administrations. Pour ceux qui voudront y atteindre, il aura toujours une main tendue dans un geste d'encouragement et d'aide. La main gauche, car depuis une attaque à Mont-Sorel, il y a 24 ans, sa main

droite n'est plus ce qu'elle était à d'ore, dans sa jeunesse, alors qu'il jouait avec ses camarades dans la cour du collège Mont-Saint-Bernard.

Les élections du Manitoba sont allées aux urnes, la semaine dernière, droit n'est plus ce qu'elle était à d'ore, dans sa jeunesse, alors qu'il jouait avec ses camarades dans la cour du collège Mont-Saint-Bernard.

Messages postaux aux personnes à destination des pays ennemis ou occupés par l'ennemi

L'honorable W.-P. Mulock, C.R., ministre des postes, annonce que des arrangements ont été conclus par le ministère des postes du Canada pour l'établissement d'un système de messages postaux personnels en vue de faciliter l'envoi de brèves communications entre les résidents du Canada et leurs parents ou amis en pays ennemis occupés par l'ennemi. Y compris l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la partie de la Pologne occupée par les Allemands, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, la Norvège, le Danemark, la France occupée et les îles de la Manche.

Ces lettres devront être écrites sur de la papeterie officielle, se composeront de six messages ne dépassant pas 20 mots, sur des sujets purement personnels, pour donner des nouvelles de la famille ou pour s'enquérir du bien-être du destinataire ou de ses parents et amis. Les sujets politiques, économiques et militaires sont interdits.

Les messages doivent être écrits en lettres moules et, si possible, en anglais, en français ou en allemand. Ces communications seront transmises par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, Suisse, sur la formule officielle qu'on peut se procurer de tout maître de poste.

Les frais d'un message postal personnel sont de 25 cents, ce qui couvre le port jusqu'à destination ainsi que le port de retour de Genève au Canada, sur la réponse du destinataire.

Ce service entrera en vigueur le 1er mai.

Les festivals de Montréal, 1941

Historique de la fondation

Le premier comité des Festivals organisé en 1936 comprenait, en outre des Canadiens, représentants, Madame Athanasie David et Wilfrid Pelletier, de l'Opéra Métropolitain de New-York, né à Montréal où il reçut sa première éducation musicale. Tous pensaient que le temps était venu d'organiser pour Montréal un grand Festival annuel de musique symphonique, et de faire entendre les chefs-d'œuvre de Bach, Beethoven et autres maîtres de l'Oratorio.

Les Canadiens réunis pour discuter de la réalisation du projet se trouvaient en face des problèmes insurmontables d'une organisation de cette envergure. Madame David et Monsieur Pelletier seuls eurent foi dans le succès ultime de cette entreprise. Et ce n'est qu'en assumant eux-mêmes la responsabilité financière qu'ils purent décider le comité à se mettre au travail. Le résultat fut le premier Festival en juin, 1936. Et depuis chaque année le Festival de Montréal gagna en importance et eut lieu devant un auditoire de plus en plus nombreux. Les premiers concerts en 1936 furent données en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivoque. À la matinée donnée à l'Auditorium de Verdun, la Neuvième Symphonie de Beethoven, fut interprétée devant un auditoire considérable dont au moins 2000 enfants des écoles.

Cette année en juin aura lieu le sixième Festival en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

donner des nouvelles de la famille ou pour s'enquérir du bien-être du destinataire ou de ses parents et amis. Les sujets politiques, économiques et militaires sont interdits.

Les messages doivent être écrits en lettres moules et, si possible, en anglais, en français ou en allemand. Ces communications seront transmises par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève, Suisse, sur la formule officielle qu'on peut se procurer de tout maître de poste.

Les frais d'un message postal personnel sont de 25 cents, ce qui couvre le port jusqu'à destination ainsi que le port de retour de Genève au Canada, sur la réponse du destinataire.

Ce service entrera en vigueur le 1er mai.

Ce service entrera en vigueur le 1er mai.

Les festivals de Montréal, 1941

Historique de la fondation

Le premier comité des Festivals organisé en 1936 comprenait, en outre des Canadiens, représentants, Madame Athanasie David et Wilfrid Pelletier, de l'Opéra Métropolitain de New-York, né à Montréal où il reçut sa première éducation musicale. Tous pensaient que le temps était venu d'organiser pour Montréal un grand Festival annuel de musique symphonique, et de faire entendre les chefs-d'œuvre de Bach, Beethoven et autres maîtres de l'Oratorio.

Les Canadiens réunis pour discuter de la réalisation du projet se trouvaient en face des problèmes insurmontables d'une organisation de cette envergure. Madame David et Monsieur Pelletier seuls eurent foi dans le succès ultime de cette entreprise. Et ce n'est qu'en assumant eux-mêmes la responsabilité financière qu'ils purent décider le comité à se mettre au travail. Le résultat fut le premier Festival en juin, 1936. Et depuis chaque année le Festival de Montréal gagna en importance et eut lieu devant un auditoire de plus en plus nombreux. Les premiers concerts en 1936 furent données en la Chapelle du Collège à Saint-Laurent, à quelques milles de Montréal, Wilfrid Pelletier y présenta la Fausson selon saint Matthieu, de J.-S. Bach, et la Neuvième Symphonie de Beethoven. L'orchestre de la Société des Concerts symphoniques, deux chœurs de Montréal, et des solistes venus de New-York y prirent part. La quatrième année trois concerts furent organisés et dirigés en l'absence de Wilfrid Pelletier, par Eugène Ormady, de l'orchestre de Philadelphie.

L'an dernier le cinquième Festival consista en deux concerts de musique sacrée, une matinée symphonique et une représentation d'opéra, "Pelléas et Mélisande, de Claude Debussy, au théâtre "His Majesty's", remarquable en tous points, et attira l'attention de la presse canadienne et américaine qui manifesta son enthousiasme de façon non équivo

BEETHOVEN

Hier, il est arrivé soudain, dans cette salle, Avec, dans le regard, un ardeur colossale. Il est venu s'asseoir, d'un air tremblant, devant Son clavecin, et là, tout d'abord, écrivait, Raturant, corrigeant sur des feuilles volantes, Longtemps il a chanté des paroles très lentes. Il ne me voyait pas. J'étais là stupéfait. Soudain, brutalement, plaquant l'accord parfait, Il s'est mis à jouer. Les premières mesures S'envolaient si galement vers des clartés si pures Que mon cœur défilait dans le ravissement... Il s'est mis à jouer, enfin, plus doucement. Toujours plus doucement et si doucement même Que je ne perçus plus bientôt le moindre thème. Comme un peu de soleil apparaît en janvier, Une note parfois jaillissait du clavier Et s'élevait, rayonnant dans la neige, ô silence... Et j'avais beau prêter l'oreille, ni cadence Ni son ne parvenaient à moi... Lui, cependant, Jouait toujours. J'avais, tout en le regardant, Oublié tout, le temps, l'heure, sa maladie... Et je suis sûr que lui suivait sa mélodie ! Il est sourd, je le sais, il s'écouait pourtant ! L'extase illuminait ses yeux ; à chaque instant Ses paupières battaient un rythme fantastique. Et c'était moi le sourd devant cette musique !

René FAUCHOIS

LE NETTOYAGE DU PRINTEMPS

OTTAWA (Spécial) : Des événements récents se rattachant à la campagne nationale de récupération du Canada découlent du nettoyage du printemps, tant privé que national. Suivant les rapports reçus ici, des centaines de milliers de ménages canadiens profitent de la campagne de nettoyage par leurs caves, leurs greniers, leurs remises en y faisant un ménage sans précédent et en faisant don des objets inutiles qu'ils y trouvent aux comités locaux de récupération.

Le nettoyage du printemps national est tout aussi intéressant. Il y a plus de vingt ans, les troupes de la première grande guerre — les canons, les pièces d'artillerie, les mitrailleuses et les mortiers attachés aux associations municipales et militaires pour être exhibés dans des endroits publics. Ces troupes demeurent toutefois la propriété du Gouvernement fédéral. On se propose maintenant de nettoyer toutes ces décorations désuètes et de les rendre à leurs anciens propriétaires — sous forme de bombes et autres engins de guerre.

Ces deux genres de nettoyage du printemps donnent un regain d'activité à la grande offensive entreprise par le Canada contre le gaspillage.

Dans toutes les grandes villes, comme dans toutes les petites villes et les villages, ainsi qu'à toutes les fermes, les ménagères sont à faire de précieuses contributions à la collection des matières qui sont essentielles aux industries de guerre. Elles font voler leurs balais, leurs éponnettes et mettent leurs aspirateurs électriques en branle, depuis Halifax jusqu'à Victoria, et de ce branle-bas général on voit sortir un flot d'articles qui vont nous aider à gagner la guerre.

Les premiers de ces articles sont les métaux. On les retire des armoires de cuisine, des greniers et des autres coins sombres pour les envoyer à l'assaut contre Hitler.

Les vieilles lèchettes de fer, les réchauds de cuivre brisés, les fers électriques démodés, toutes ces horribles statuettes de bronze, ces vieux chenets qui sont reliés au grenier depuis des années vont s'ajouter aux objets dénichés par la campagne nationale de récupération ! On trouve dans le garage et dans la remise bien d'autres instruments de métal, des tondeuses brisées, des outils de jardinage inutiles, des vieilles chaînes, etc. — Tous ces objets représentent un flot continu qui se dirige vers les comités locaux pour être ensuite envoyés aux fondrières d'où ils serviront à faire des chars d'assaut, des navires, des canons et des munitions.

Le second article confié à la récupération lors du nettoyage du printemps, c'est le chiffon. L'an dernier, le Canada a importé pour \$3,800,000 de chiffons afin de fabriquer des tapis et autres produits destinés aux forces armées. Ce total va être fortement réduit cette année grâce aux efforts des ménagères canadiennes. Leur nettoyage du printemps ne représente pas seulement des matières brutes pour les industries canadiennes, mais il représente aussi l'économie de l'argent qu'on consacrait autrefois à l'achat de chiffons et qui pourra désormais servir à fournir du matériel important à nos troupes.

La réponse des ménagères canadiennes a fortement encouragé les directeurs de la campagne nationale de récupération. Un travail important est actuellement en voie d'être réalisé.



Ce que les boches ont fait au "Paradis des Ménagères"

S'il y avait un pays en Europe qu'on aurait pu appeler le paradis des ménagères c'était bien la Norvège — avant l'invasion allemande. Non seulement le niveau de la vie dans ce pays scandinave était-il très élevé mais la création d'un puissant système de coopératives pour faire concurrence au commerce privé avait permis aux petites gens de profiter amplement de la prospérité générale. On ne trouvait pas beaucoup de millionnaires en Norvège ; on n'y voyait pas beaucoup de pauvres non plus. Chacun avait sa part des richesses acquises par des moyens pacifiques et apportées au pays par la marine marchande norvégienne, la plus importante du monde en égard à la population. Les Norvégiens ne dépensaient pas beaucoup pour se défendre, encore moins pour attaquer les autres. Tout ce qu'ils désiraient c'est qu'on les laisse vivre en paix avec les Norvégiennes et les petits Norvégiens dans leurs maisons confortables et propices. Un bon jour, comme le lapin de la fable, l'Allemand est venu et a conquis le royaume en un moment.

Qu'est devenu le paradis de la ménagère depuis l'invasion boche ? On peut s'en faire une idée par cette lettre d'une Norvégienne qui est parvenue jusqu'ici : "Il est très difficile de tenir maison maintenant, car le rationnement est très sévère. La viande est introuvable et même les fermiers qui ont encore des porcs n'ont pas le droit de s'en servir pour nourrir leur famille. Il est presque impossible d'avoir du poisson car les pêcheurs n'ont pas de gazoline pour faire marcher leurs bateaux... Il n'est pas question d'acheter quelque chose sans montrer sa carte de ration, pas même du fil, de la laine ou un morceau d'étoffe. Notre carte de vêtement contient 300 coupons pour l'année mais l'achat d'un robe nous en prend 150 ; on nous en enlève 30 pour un peu de laine. Les hommes ne peuvent s'acheter qu'un habit ou paletot par année. Je suis au désespoir rien que de penser au nombre de coupons que l'achat de bas pour les garçons va exiger."

"Même avec une carte de pain il faut acheter 9 livres de pain de seigle très noir pour obtenir un livre de pain de blé ; quant à la viande, on en trouve plus dans les magasins. La préparation des repas est un problème de chaque jour. Heureusement, nous avons pu nous procurer assez de lait, jusqu'à maintenant du moins. Je pourrais vous en écrire beaucoup plus long sur les difficultés du ménage, sur la nécessité de faire la queue au marché pendant des heures afin d'acheter chair, oeufs, et ainsi de suite. Mais vraiment, je n'ai pas le temps de le faire car nous n'avons pas encore commencé à souffrir !"

Si n'ont pas encore commencé à souffrir !

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beaulieu de Paris



Les visages à peau mi-sèche, mi-huileuse

Une correspondante m'écrit : "Vous avez à maintes reprises parlé des visages dont la peau est sèche, des visages dont la peau est grasse ou huileuse — mais jamais vous n'avez parlé des visages dont la peau est sèche avec nez ou plaques huileuses ou vice versa. Que faire dans ces derniers cas ?"

Après avoir revu, à la hâte il est vrai, les cahiers dans lesquels j'ai publiés, j'ai tout lieu de croire que cette correspondante a raison. Je m'empresse donc de rectifier cette omission.

De quoi dépendent ces peaux mixtes ? En hiver, les mentons, les pommettes des joues, les fronts sont plus exposés que les autres parties du visage aux effets asséchants du froid et du vent. Quand c'est le contraire qui se produit, que le visage comporte des plaques grasses ou huileuses, la cause en est généralement attribuable à l'alimentation... mets trop gras ou trop riches.

Quant au nez, sa peau est soit sèche et luisante comme un miroir, difficile à poudrer parce que la poudre n'adhère pas — ou, au contraire, grasse et huileuse au point qu'il faut adhérer trop et donne à ce malheureux nez une apparence farineuse.

A peau mixte, il faut un traitement mixte. Il faut traiter les surfaces grasses et huileuses avec une crème de nuit vitaminée à base de citron, qui nourrit les tissus tout en agissant comme astringent pour réduire les sécrétions naturelles d'huiles grasses. Quant aux surfaces normales, on les traite avec une crème de nuit onctueuse à base de vitamines F.

Et, évidemment, quand il s'agit de surfaces ultra-sèches et farineuses — on doit faire l'absolu contraire, mais les surfaces sèches requièrent un peu plus de soins parce qu'il faut, d'abord, débarrasser la surface sèche de la pellicule de peau morte qui s'y trouve avant de faire usage de crème de nuit.

Sachez que votre épiderme se compose de pas moins de sept couches superposées et que la surface du dessus est constamment remplacée par celle qui est immédiatement dessous. Dans le cas de plaques sèches, il faut préférentiellement faire usage de crème de nettoyage que l'on enlève avec une serviette en papier de soie spongieux, comme on en trouve dans tous les bazars à 5-10-15 ou les pharmacies. Une fois que la peau morte et effritée est disparue on applique la crème de nuit.

Environ une semaine de traitement rectifiera l'état dont se plaint notre correspondante — état qui ne réparait probablement pas si l'on se soigne de débarrasser l'estomac des détritus de la digestion en prenant, chaque matin au lever, un verre d'eau dans lequel on a fait dissoudre une cuillerée à thé de sels de fruits — en anglais FRUIT

GE, O.F.M. Gérant : M. Jos.-E. Sarasin.
Abonnement : \$0.50 par année.
Supplément Nos Enfants : Directeur : Dr Albert GUILBEAULT, M.D. F.A.P.A., 850 est, rue Sherbrooke, Montréal.
Abonnement : un an : \$2.00 ; 3 ans : \$5.00. Ces prix comprennent l'abonnement à la Famille.

Dégage les RENVOIS BOUCHÉS

La Lessive Gillett dégrasse avec une telle efficacité qu'elle est une véritable bénédiction pour toute ménagère. Gardez-en toujours à la maison pour dégager vos renvois d'éviers, pour nettoyer vos ustensiles et pour toutes sortes d'autres usages.

*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.



BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyeur dégrasse les renvois d'éviers, garde les cabinets extérieurs propres et insalubres en détruisant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité : EXAMEN DE LA VUE

Correction des troubles musculaires des yeux Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Célébration de la fête nationale

LE SENS DE CETTE MANIFESTATION

EXAMEN DE CONSCIENCE !

Pourquoi, à date fixe ou mobile, nombre de fêtes tant religieuses que civiles reviennent-elles tous les ans ? C'est qu'il est bien prouvé par la psychologie que l'homme a besoin de certaines manifestations extérieures pour renouveler de temps à autre, et sa ferveur religieuse et son zèle national. Travailler constamment pour la patrie, sans jamais avoir un jour particulièrement désigné pour la réjouissance et le souvenir est au-dessus du commun des hommes. Aussi, les véritables chefs de tous les pays, parce qu'ils connaissent ce besoin profond de la nature humaine, ont-ils choisi certains jours qui sont des jours de réjouissance pour leur peuple.

Ludger Duvernay, des qu'il eut constaté que le Canada français manquait d'une date qui pouvait réellement être reconnue comme un jour de fête nationale, décida de lui en donner une, et ce fut le 24 juin, qui est la fête de saint Jean-Baptiste.

Qu'arriverait-il aujourd'hui, si pour une raison quelconque, la célébration de la Saint-Jean-Baptiste était supprimée ? Nul doute, des milliers et des milliers de Canadiens français, c'est-à-dire, tous ceux qui aiment vraiment leur patrie, s'uniraient pour demander, pour réclamer à grands cris que le jour choisi par Duvernay soit dignement fêté ; car l'amour sincère de la patrie, tout comme celui des parents, sent le besoin de s'extérioriser, de se manifester en quelques circonstances particulières.

Si rien, le 24 juin, ne rappelait au monde que c'est la fête par excellence des Canadiens français, il est bien certain que tous les descendants de ceux qui sont venus de France en Amérique, maintenant

au nombre d'environ quatre millions au Canada et de deux millions aux Etats-Unis, se sentiraient infiniment tristes et humiliés dans l'amour qu'ils portent à la patrie.

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas faire un examen de conscience et, chacun dans son for intérieur, se demander : Et moi, qu'est-ce que je fais pour donner un certain éclat à la fête des Canadiens français ? Qu'est-ce que je fais pour aider ceux qui travaillent à la préparer ?

C'est la fête de tous ; tous doivent donc faire leur part, tout comme dans la famille, chacun selon ses moyens contribue à rendre gai et joyeux l'anniversaire de naissance de la mère.

Moins de trois mois nous séparent du 24 juin ; il n'y a pas de temps à perdre. Que tous se mettent à l'œuvre et la célébration de la fête nationale des Canadiens français sera franchement ce qu'elle doit être : celle d'un peuple, fier, libre et qui se souvient de ses ancêtres ; qui se rappelle non seulement leurs hauts faits d'armes, leurs découvertes et leurs exploits, mais aussi leur vie laborieuse, toute faite d'effort, de courage et d'espérance. Je me souviens, c'est la devise de la province de Québec ; ce doit être celle de tous les Canadiens français. Se souvenir, c'est bien, mais il ne faut pas que ce soit un sentiment stérile ; il faut se souvenir pour ensuite agir conformément à l'exemple de ceux qui ont fait grande et belle la patrie canadienne.

L'U. J. C. C.

à Memramcook, N.B.

"Semaine d'Etude" du 27 au 31 juillet 1941

L'Union des Jeunes Catholiques Canadiennes a choisi, cette année, les Provinces Maritimes comme centre de la deuxième "Semaine d'Etude".

On se rappelle que les Semaines d'étude de l'U.J.C.C. ont été inaugurées l'an passé au lac Simcoe, en Ontario.

Son Excellence Mgr Melanson, archevêque de Moncton, s'est dit heureux d'accueillir les Semainiers dans son diocèse.

C'est à l'Université Saint-Joseph de Memramcook, N.B. que se réuniront les délégués. Le R. P. Lapalme, c.s.c., supérieur de l'institution, a consenti très aimablement à recevoir l'U.J.C.C. chez lui.

Environ cent délégués de toutes nationalités sont attendus. Le programme sera publié sous peu. Ceux qui ont participé à la "Semaine" du Lac Simcoe, l'an dernier, n'ont pas oublié les journées mémorables passées là. Ils sont pour la plupart attendus dans les Maritimes, cette année.

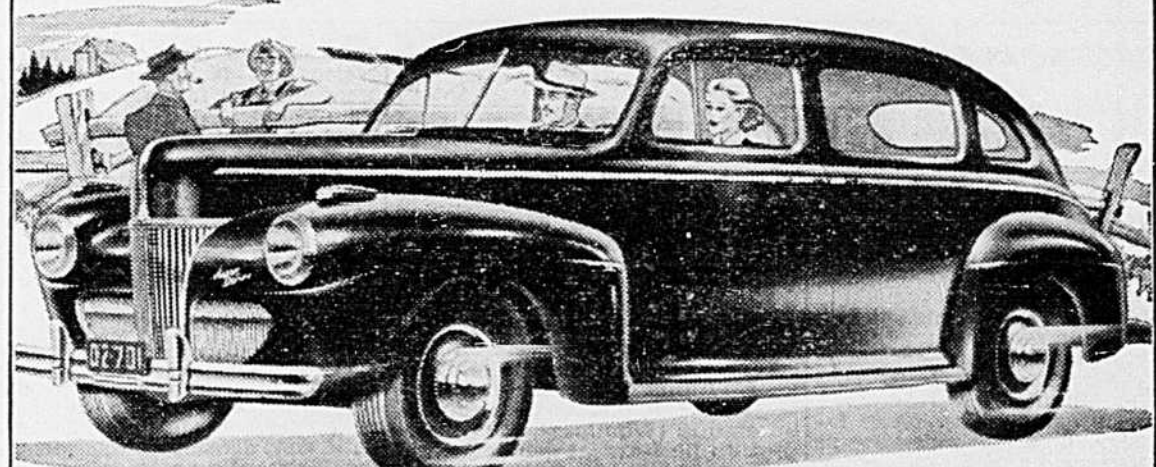
SAUVEGARDEZ LES VIEILLES ET PRÉCIEUSES RECETTES DE FAMILLE AVEC LA 'MAGIC'



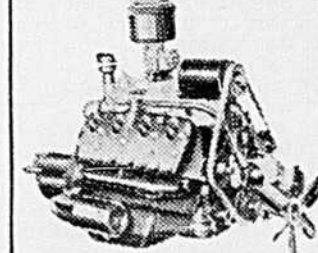
ON PEUT TOUJOURS S'Y FIER!

SE RENSEIGNER! EST ACCETTER DNE

NOTEZ CE QUE LA FORD VOUS OFFRE: dimensions imposantes... confort... économie!



(... plus la SOUPLE PUISSANCE d'un moteur V-8!)



Considérez les nombreux avantages réunis dans la Ford de 1941! C'est la voiture la moins chère qu'on puisse acheter au Canada. Compte tenu de son prix, c'est la plus spacieuse.

Cette année, l'élasticité de son roulement est toute une révélation. On plane, littéralement, sur les ornières de la route — grâce à de nouveaux ressorts à jeu ralenti, à des amortisseurs perfectionnés et à un nouveau stabilisateur.

La Ford est la seule automobile, dans sa catégorie de prix, qui offre la souplesse

et la puissance d'un moteur V-8. Huit cylindres produisent un ouaté particulier et de petits cylindres sont plus économiques. L'un après l'autre, des concours officiels ont prouvé que sa consommation d'huile et d'essence est extraordinairement modique. Durabilité et mécanisme ultra-précis.

Le décompte libéral consenti par nos dépositaires saura aussi vous intéresser.

\$35 par mois et un premier versement des plus raisonnables vous procureront la V-8 Ford de votre choix!

Conduisez une V-8 FORD



Il n'y a pas de Meilleurs finis que MARTIN-SENOUR Un produit pour chaque surface



EMAIL MULTI-USE

Fin d'un lustre parfait pour toutes surfaces intérieures ou extérieures. 28 couleurs brillantes.



PEINTURE 100% PURE

Pour toute peinture en dehors de la maison. Donne meilleure protection et beau fini permanent.



EMAIL SEMI-LUSTRE NEU-GLOS

Finis sanitaire, lavable pour murs, plafonds et boiserie.

ALFRED LANGLOIS

473, rue LABELLE

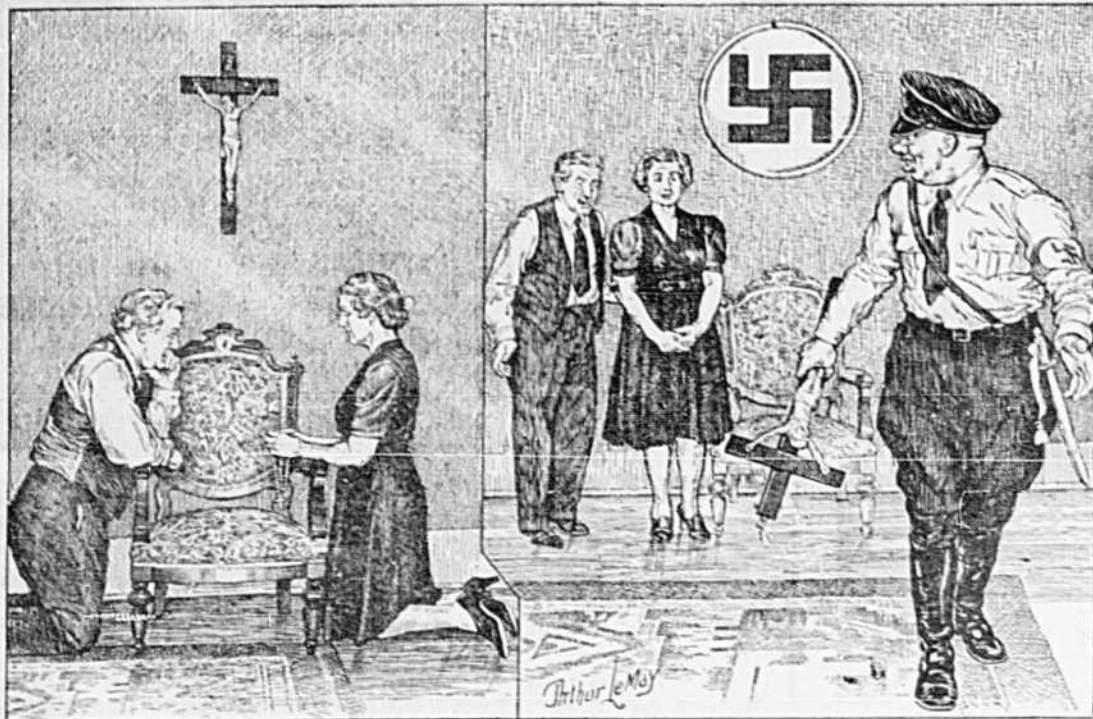
Rock Gauthier LAC MASSON

Téléphone 54

SAINT-JEROME

O. Noël L'ANNONCIATION

FAMILLE CHRÉTIENNE, QUE PRÉFÈRES-TU?



LA LIBERTÉ?... ...LA SERVITUDE?

Lettre à Prosper

Mon cher Prosper,

Ceux qui vivent de la terre et sur elle, ne se rendent pas toujours compte de l'importance de leur mission. Ils ne se rendent pas compte non plus de leur noblesse. Ils se sentent parfois humiliés de ce que les petits messieurs des villes les moquent et préfèrent chômeur en col blanc plutôt que de produire, le col libre et les mains calleuses, de quoi nourrir leur prochain.

Question de propriété morale : question aussi d'ignorer la valeur de ce que l'on possède, parce qu'on ne l'a jamais perdu. Sais-tu ce qui m'inspire cette réflexion ? Une dépêche que je viens de lire.

Tu sais sans doute que plusieurs milliers des cent cinquante mille Italiens capturés en Libye ont été internés aux Indes. Mais ce que tu ne sais peut-être pas, c'est que trois mille de ceux-ci, qui étaient des cultivateurs avant que Mussolini leur fit endosser l'uniforme fasciste, s'ennuient tellement de la terre, qu'ils ont supplié les Anglais qu'on leur permit de retourner sur le sol.

Ils se montrent si reconnaissants des bons traitements reçus de la part des Britanniques, qu'ils se sont offerts spontanément pour aller cultiver en Angleterre ! Les Italiens sont renommés pour leurs connaissances en Agriculture ; les Anglais ont donc accepté leur offre, car elle soulagera les défenseurs du Royaume-Uni.

M. Tom Williams, secrétaire parlementaire du Ministère britannique de l'Agriculture et des Pêcheries, a couru d'une allocation, a annoncé aux fermiers du Cheshire l'arrivée prochaine des cultivateurs italiens. M. Williams a expliqué que seul le manque de navires avait empêché

jusqu'à ce jour le transport jusqu'aux rives anglaises de ces alliés inopines.

Mais avant de consentir à leur transfert, les autorités ont naturellement questionné ces fermiers italiens. Leurs réponses, parfois réticentes à cause de la peur des représailles, si jamais elles parvenaient aux oreilles des agents de la Gestapo (Police politique allemande), abondaient dans le même sens. Ces pauvres gens ne veulent plus qu'on leur impose des corvées obligatoires, comme c'est l'habitude fasciste de le faire ; ils ont une plus grande horreur de cette méthode, depuis qu'ils savent que l'Italie a été nazifiée. Ils calculent la somme de leurs maux, et l'addition au défit les incite à aller cultiver... en Angleterre !

La réaction de ces représentants de "l'ordre nouveau" éclaire celui-ci d'une lumière crue. Ces paysans italiens aiment la terre, soit ; mais pas la terre cultivée dans l'esclavage. Ils n'ont peut-être jamais entendu parler des serfs moyenâgeux, mais ils les plaignent d'instinct.

La conclusion ? Elle est simple comme les règles d'arithmétique que j'enseigne à mes élèves, mais plus impondérable.

Les cultivateurs aiment leur terre, mais à la condition d'en être les maîtres. Si nous perdons la guerre, par indifférence, imprévoyance ou refus de faire des sacrifices, ils devront cultiver, mais obligatoirement.

Bien à toi,

DAMASE

Nouvel objectif pour l'épargne de guerre

Le numéro du 5 avril du Financial Post renferme un article révélateur par Guy-S. Cunliffe qui nous donne une idée exacte des revenus du Canada et de ses dépenses courantes. D'après l'analyse faite par le Post pour l'année financière se terminant le 31 mars 1942, le Canada dépensera trois milliards et trente-trois millions pour des fins de guerres, mais les frais ordinaires de l'administration. Sur cette somme, 667 millions seront consacrés à l'armée ; 386 millions seront consacrés au corps d'aviation ; 170 millions seront consacrés à la marine ; 227 millions aux munitions ; un mil-

liard et 150 millions pour le rapatriement, une forme de secours direct pour la mère-patrie, et 433 millions pour les frais ordinaires de l'administration fédérale.

Pour rencontrer ces dépenses, le Post estime qu'un milliard 200 millions de dollars seront prélevés en impôts ; un milliard de dollars proviendront de l'emprunt de guerre et d'autres sources ; et 150 millions seront obtenus grâce à la vente de certificats d'épargne de guerre — laissant un déficit probable de 683 millions de dollars.

Une question que le Post laisse sans réponse est celle-ci : Où le gouvernement trouvera-t-il les 683 millions additionnels pour couvrir cet estimé des dépenses totales ?

Le gouvernement pourrait trouver plus d'un moyen de répondre à la question posée, mais plusieurs Canadiens intéressés dans le programme d'épargne de guerre sont convaincus qu'au moins une partie de ce déficit de 683 millions de dollars pourrait être comblée par une augmentation marquée dans la vente de certificats d'épargne de guerre.

Il y a certainement des milliers et des milliers de nos concitoyens qui ne souffrent guère de l'engagement qu'ils ont pris de fournir un ou deux dollars par semaine. Ces milliers de personnes peuvent doubler le montant mensuel de leurs achats de certificats sans être privées pour cela de viande et d'autres mets nécessaires sur leur table ; elles pourraient continuer de s'habiller avec autant de confort et d'élégance, et pourraient se payer les mêmes divertissements que d'habitude durant leurs heures de loisir.

Grâce au mouvement d'épargne de guerre qui se poursuit sur la présente échelle, on compte prélever par ce moyen un montant de cent cinquante millions durant l'année financière en cours. Et il est plausible de croire qu'un renouveau d'enthousiasme chez les Canadiens à travers tout le pays en faveur de l'épargne de guerre peut porter le total annuel d'épargne de guerre de 150 millions de dollars à presque le double de cette somme.

Les Anglais admettent que la crainte les amena à faire un effort national pour détourner la menace de l'hitlérisme. Les Canadiens n'ont pas encore eu peur, à vrai dire. Quand ils seront véritablement effrayés, l'achat de certificats d'épargne de guerre au montant de trois cents millions de dollars ne leur paraîtra pas énorme.

Avez-vous pensé à votre abonnement à L'AVENIR DU NORD

Chronique religieuse

La radio vaticane condamne les nazis

La radio vaticane, au cours de ses émissions quotidiennes, prouve à la face du monde l'impartialité et le courage du Saint-Siège. Et l'expression "à la face du monde" n'a été rien d'exagéré, puisque la puissance du poste HVJ et le fait qu'il diffuse en toutes les langues rendent cette image bien faiblir pour décrire le phénomène de la Vérité se répandant sur le monde par l'entremise des ondes hertziennes. De l'Etat indépendant du Vatican, le grand poste catholique attaque les faux principes et les faux dieux, d'où qu'ils viennent. Ses conférences ne cachent jamais le sens de leurs paroles et il reste tout simplement aux auditeurs d'en appliquer les leçons avec impartialité.

Parfois, la radio vaticane condamne sans donner de noms mais on voit clairement à qui le chapeau fait. Dans bien des cas cependant, les condamnations sont directes et les coupables sont nommés. Qu'il soit dit à l'avantage de notre cause que ce n'est pas nous qui sommes visés. Le plus souvent, la radio vaticane tonne contre les sinistres complices dont l'un se trouve pourtant le "puissant" voisin de la Cité vaticane. La Rome éternelle ne se gêne pas pour condamner la Rome éphémère et ses alliés.

Donnons quelques exemples choisis parmi les émissions les plus récentes. Un jour, dans un programme français, le conférencier condamne le paganisme en Allemagne et mentionne le Reich nommément. L'éducation athée, la situation faite aux prêtres, tout cela est examiné dans le détail et présenté en guise d'avertissement au peuple français. Deux jours après, on diffuse le texte d'une lettre pastorale de Mgr Gruber, archevêque de Fribourg, où le triste sort des Catholiques allemands reçoit une publicité que ne lui accordait certainement pas l'usage à mensonge de Goebbels. On ne se borne pas simplement aux faits. Ce qui est plus important, les idées de base qui ont donné naissance à ces faits sont condamnées. On ne compte plus les attaques lancées par la radio vaticane contre la philosophie essentiellement païenne du régime nazi. Un conférencier, notamment, fait clairement allusion aux néo-païens de Rosenberg.

"Pour comprendre le sens de la Révélation," dit-il, "les hommes doivent avoir une intelligence et une volonté libres. Les soi-disant 'croyaants en Dieu' (c'est le nom que se sont donné les partisans du paganisme racique de Rosenberg), en répudiant la conception chrétienne de Dieu basée sur les prophéties pour la remplacer par le dieu-nature, le dieu-nature ou le dieu-déité, lancent une terrible accusation contre la race allemande dont ils sont si fiers.

"Ils soutiennent ni plus ni moins que cette race est incapable d'atteindre à Dieu ni de concevoir sa vraie nature. Heureusement que la science, la philosophie et la théologie viennent à l'aide de la race allemande de cet outrage. Elles prouvent clairement qu'il n'existe pas de relations essentielles entre la religion et la race. L'opposition (faite par les disciples de Rosenberg) entre une religion mystique allemande et les religions 'juives' à base de prophéties ne tient pas debout. Leur doctrine est essentiellement mauvaise par toute religion suppose une personnalité divine et une personnalité humaine. Les deux ne se confondent pas."

Il est clair que sur tous les terrains, l'Eglise, sans pouvoir prendre parti officiellement, ne trouve pas moins ses ennemis à la même hauteur que nous. Si Hitler n'est pas l'antichrist, il semble tout de même acharné à se conduire comme tel.

Il est malheureux qu'il soit difficile au Canada, même avec un puissant récepteur à ondes courtes, à capter les émissions de HVJ-Cité vaticane. Nous donnons tout de même les longueurs d'ondes sur lesquelles diffuse le poste catholique :

après-midi et soirée, 6190 kc. (bande de 49 mètres ; 5 heures du matin, 9660 kc. (bande de 31 m.) 11740 kc. (bande de 25 m.) ; matinée, 15120 kc. (bande de 19 m.). Les périodes de la journée sont celles de chez nous. Voir également d'autres longueurs d'ondes pour HVJ : 20150 kc. (bande de 14 m.) ; 17840 kc. (bande de 16 m.) ; 5968 kc. (bande de 50 m.).

Caisses d'établissement

Nous nous sommes souvent permis de reprendre les idées d'un missionnaire-colonisateur qui nous semble toujours le bon sens. Ce missionnaire qui voit d'un bon oeil toutes les subventions gouvernementales accordées à la colonisation, qui en profite à l'occasion comme tous les autres pour établir des familles, n'en est pas moins convaincu que ce n'est pas là cependant la façon idéale. Si nous traitons de la colonisation faite avec les habitants de nos grandes villes, il n'est guère possible d'en agir autrement. Mais lorsqu'il s'agit de nos jeunes gens de la campagne, parfois de journaliers, ce n'est plus de nos fils de cultivateurs ou même la même chose. Parmi ces jeunes-là, plusieurs vont passer les hivers aux chantiers, souvent le printemps au flottage des billets ; or quand un jour ils songent à s'établir, ils ont terriblement rares ceux qui ont encore quelques dollars de côté.

Qu'est-il advenu des argentés qu'ils ont ainsi gagnés ? Eux-mêmes ne le savent pas toujours. On dépense sans compter pour un lot de bagatelles ou tout au moins pour des choses qui ne sont pas de première nécessité. Si nos jeunes avaient mieux conservé le sens de l'économie, il en est plusieurs qui, à l'âge de 21 ans, auraient déjà mis de côté quelques centaines de dollars. Les taux actuels des salaires de chantier, un bon jeune homme peut encore sortir du bois au printemps

entraînement selon les méthodes nazies.

Les enfants occupent une place particulière dans le système nazi. Ils sont mieux nourris que leurs aînés, à moins que ceux-ci soient engagés comme aviateurs, soldats de première ligne ou marins à bord de sous-marins ou de raiders de surface.

Il y a quatre organisations de jeunesse nazies : L'une pour les garçons de 10 à 14 ans ; une pour les garçons de 14 à 18 ans ; une troisième pour les fillettes et la dernière pour les jeunes filles jusqu'à 21 ans.

Le pays est divisé en cinq grands territoires pour l'administration de ces mouvements qui englobent plus de 2,500,000 jeunes. A tout ce petit monde, on fait subir un entraînement physique, mental et moral selon l'esprit du national-socialisme. On leur enseigne une philosophie dont l'amour de la race allemande et du sol allemand sont les bases.

Lettre de Londres

(Par Glanville Carew de la British United Press) Londres, (BUP). — "Rationner, rationner, rationner", le verbe est à la mode et le rationnement est en vogue. Les autorités viennent de prendre de nouvelles mesures pour accélérer la production de matériel de guerre.

Maintenant le rationnement ne va plus qu'à vêtements. On ne tient les sous-vêtements. En effet les manufactures de sous-vêtements ne pourront produire plus que les deux tiers de leur production de novembre dernier. Les détaillants ne seront pas directement rationnés mais ils éprouveront beaucoup plus de difficultés à se procurer la marchandise dont ils ont besoin.

Quand à la production des autres vêtements, elle est réduite à 40 pour cent.

Pour les hommes la situation n'est pas grave. Les sous-vêtements masculins ne sont pas des pièces d'art de la lingerie mais la situation est autrement plus sérieuse pour les femmes. Adieu les beaux tissus soyeux et les fines dentelles !

Cependant, les associations féminines ont dit que les femmes devaient décider de faire ce dur sacrifice. Mais, il y a plus pour ces dames. C'est le rationnement des produits de beauté. "Ne nourrissez pas votre visage" (Don't Feed your face) dit-

Les Produits de Kuyper Aident l'Effort de Guerre du Canada

FABRIQUÉS DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC, les produits de Kuyper sont maintenant exportés de Montréal aux États-Unis, aux Indes Orientales Néerlandaises, en Amérique du Sud et autres pays libres, apportant ainsi au Dominion des valeurs d'échange importantes.

La Vraie saveur de Hollande du Gin de Kuyper en fait le genièvre qui se vend le plus dans la province de Québec et dans le monde entier.

EXIGEZ LE DE KUYPER — Encouragez le produit qui aide l'effort de guerre du Canada.

10 onces 26 onces 40 onces \$1.05 \$2.40 \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER

MAISON FONDÉE EN L'AN 1695 — EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS.

C'EST GRANDIOSE ! MAIS PAS AUSSI GRANDIOSE QUE LA VALEUR BRANVIN

SEULEMENT 175

Ne payez pas une qualité supérieure, plus cher. La riche et moelleuse saveur du vin Branvin Rouge ou Blanc est votre sans qu'il vous en coûte plus.

JORDAN WINES (Québec) LTD., Montréal, Qué.

Produisant aussi les fameux Porto et Sherry "Challenge"

LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA

BRANVIN DE JORDAN

avec \$100 ou \$150 et dans certaines régions on n'a guère plus de 16 ans quand on commence à fréquenter ces entreprises. C'est dire qu'après cinq ou six ans, il faudrait avoir \$300 de côté au moins.

Beaucoup de jeunes gens nous affirment qu'ils seraient prêts à partir s'établir tout de suite s'ils pouvaient compter de la part des gouvernements un octroi d'environ \$300. Que cette somme leur soit fournie par les autorités ou qu'elle leur appartienne en propre, elle ne permet tout de même que d'acheter les mêmes choses. C'est dire que pour beaucoup de nos fils de cultivateurs ou de journaliers de la campagne, il

suffirait de s'astreindre à ménager, à économiser, de le vouloir en somme, pour pouvoir jeter les bases d'un établissement lorsqu'ils atteignent leur majorité.

Les habitudes cependant ne sont guère à l'économie. C'est dire la nécessité d'organismes qui favorisent cette économie, qui développent cet esprit de juste ménagement chez nos jeunes. Ces organismes, nous les aurions dans les caisses d'établissement, une forme spéciale de caisses populaires, où tous les argentés seraient accumulés en vue des fondations de foyers en pays neuf ou même sur des terres libres.

C.-E. COUTURE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

sent encore les autorités. Les hommes ne sont pas concernés car ils ne mangent pas leur savon à barbe.

On demande aux femmes de ne pas employer de la farine d'avoine comme substitut au savon pour la toilette de leur minois. Cela, comme viennent de le proclamer récemment les autorités, est un délit contre l'ordonnance royale sur la préservation des denrées.

Défense de se défendre de ça, elles n'en ont pas fini ces pauvres créatures. En certaines circonstances, il n'est plus permis maintenant aux femmes de se teindre les ongles : par exemple, lorsqu'elles travaillent dans les postes d'ambulance. Non seulement, il ne leur est plus permis de se teindre les ongles en vermillon, mais les officiers médicaux s'objectent à ce que certaines jeunes filles pansent les blessures avec des mains armées de "griffes". Les ongles longs sont une cause d'infection.

Les ongles courts sont maintenant la règle et on ne verra plus ce que certains hommes appelaient, sans gaucherie mais avec l'expression juste, "des griffes rouges".

La forteresse de Gibraltar attend l'assaut

(Par Stephen Hall de la British United Press)

Gibraltar, (BUP). — Le puissant rocher britannique qui défend l'entrée de la Méditerranée occidentale est prêt à affronter toute attaque allemande venant du territoire espagnol.

Selon un expert militaire neutre, une telle attaque coûterait 150,000 soldats aux envahisseurs.

Les nouvelles voulant que les armées nazies tentent de conquérir la forteresse ne troublent pas les autorités militaires qui croient que des années de préparations et l'établissement de toute une série d'appareils défensifs secrets rendront inexpugnable ce rocher de 1,400 pieds de hauteur.

La forteresse est prête à se défendre. Depuis longtemps la Grande-Bretagne sait qu'elle doit conserver Gibraltar si elle veut maîtriser les approches de l'Afrique du Nord et protéger sa "route des Indes". Des plans pour défendre le rocher contre toute forme d'assaut.

Un gigantesque réseau d'obstacles, dont plusieurs ont été érigés dans le plus grand secret, a été terminé le long de l'isthme sabonneux entre la terre ferme et le rocher.

Tous les immeubles entre la frontière et la forteresse ont été récemment démolis, de sorte qu'une force assaillante sera vulnérable aux canons postés à tous les endroits stratégiques. Rien ne gêne la vue des défenseurs de Gibraltar.

L'approvisionnement de la Linéa, en territoire espagnol, est parsemé de mines et tout envahisseur devra franchir la ligne de défense espagnole dressée durant la guerre civile par les ingénieurs allemands. Pendant que les assaillants franchiront cette ligne, ils seront constamment sous le feu des batteries britanniques.

La presse espagnole affirme que la principale défense de Gibraltar contre une attaque terrestre est un canal récemment terminé, isolant le territoire britannique de la terre d'Espagne.

La plupart des civils ont été évacués il y a longtemps et ceux qui restent avec la garnison se préparent à un très long siège.

Il y a le danger incessant des raids aériens, car le rocher est vulnérable à une attaque aérienne puisqu'il manque de bases pour avions de défense. Les habitants en cas de raids aériens se retireront dans les profondes catacombes et les grottes qui ont été creusées dans le roc vif ; là les bombes ne pourront pas les atteindre.

Gibraltar a été transformé en une grande ville souterraine avec ses hôpitaux, ses magasins d'approvisionnement, ses épiceries et ses entrepôts de munitions protégés par un plafond de roc extrêmement dur et de plusieurs centaines de pieds d'épaisseur.

La défense contre une attaque par mer est aussi complète que pour une attaque par terre.

La population de la forteresse est calme, bien qu'elle sent qu'une attaque ennemie peut être prochaine. Les troupes s'entraînent chaque jour, plus se reposent dans les cafés, les cinémas et les théâtres.

Chaque jour, 1,000 Espagnols franchissent la frontière et viennent chercher des vivres à Gibraltar car, depuis la guerre civile, l'Espagne souffre d'une très grande pénurie de vivres.

LA GUERRE

Le Canada en guerre

La déclaration de Hyde-Park

Le premier ministre du Canada et le président des États-Unis ont fait, au début de la semaine, une déclaration conjointe sur la politique de guerre comme aux deux pays. Tous deux ont discuté des mesures à prendre en vue d'utiliser de la façon la plus efficace la puissance de production de l'Amérique du Nord pour la défense des deux pays que pour l'aide à la Grande-Bretagne et aux autres démocraties. On s'est entendu sur le principe général de la mobilisation des ressources du continent. Le Canada doit demander aux États-Unis beaucoup de matériel de défense et ses achats se feront encore plus nombreux cette année. D'autre part, le Canada peut atteler et pour produire certaines munitions, des matériaux essentiels, de l'aluminium et des navires dont les États-Unis ont un pressant besoin. Dans les prochains douze mois, le Canada pourra fournir les États-Unis de ces articles pour une valeur d'environ trois cents millions de dollars, et le paiement de ces produits par les États-Unis aidera le Canada à payer ceux qu'il lui faudra acheter aux États-Unis.

Les principaux points qui ressortent des commentaires du premier ministre sur son récent voyage aux États-Unis sont les suivants : Le président Roosevelt a accepté de venir à Ottawa entre le 10 et le 15 mai ; si le gouvernement canadien peut supprimer certaines restrictions au sujet des voyages de plaisir aux États-Unis sans nuire au crédit du pays, il le fera ; le gouvernement canadien entend donner encore plus de publicité à son effort de guerre, M. Mackenzie King a dit que la déclaration qu'il fit à Hyde-Park, N.Y., conjointement avec M. Roosevelt, peut être désignée sous le nom de "Déclaration de Hyde-Park" pour la distinguer de la "Déclaration d'Ogdensburg" faite en août dernier.

Enquête sur les évasions

Le quartier général de la Défense nationale a annoncé que le brigadier-général J.-F.-L. Embury, juge de la Cour du Banc du Roi en Saskatchewan, président un tribunal d'enquête sur l'évasion de 28 prisonniers de guerre d'un camp du nord de l'Ontario. Le tribunal d'enquête comprendra en outre un lieutenant-colonel du district militaire no 2 (Toronto), un lieutenant-colonel du district militaire no 10 (Winnipeg), et un substitut du juge-avocat général, ayant le grade de major, et appartenant au district militaire no 10. Ces officiers seront désignés par les autorités des districts militaires mis en cause.

95,000 contrats de guerre

La Commission des achats de la défense nationale instituée au Canada en 1939 fut remplacée à la déclaration de la guerre par la Commission des approvisionnements de guerre à laquelle on a substitué en avril 1940 le ministère des Munitions et des Approvisionnements. La valeur globale des contrats de guerre que ces organismes ont accordé à l'industrie, du 14 juillet 1939 au 31 mars 1941 atteint \$1,523,837,206, dont \$841,637,206 pour le compte du Canada et \$682,200,000 pour le compte de la Grande-Bretagne.

Au compte canadien figurent des contrats de guerre au nombre exact de 94,538 pour cette période. Les contrats accordés par la Commission des achats de la défense et par la Commission des approvisionnements de guerre, du 14 juillet 1939 au 8 avril 1940, sont au nombre de 11,082, tandis que les contrats adjugés par le ministère des munitions et des approvisionnements, du 9 avril 1940 au 31 mars 1941, s'élèvent à 83,446. La valeur moyenne de chacun de ces contrats est d'environ \$8,900. (Au 21 avril 1941 le nombre de ces contrats dépassait 95,000,000.)

Contre le feu

Pour se prémunir contre le danger des incendies dans les aérodromes, la Force aérienne du Canada vient d'organiser à son école de Trenton, un cours spécial où l'on formera des pompiers. Déjà, cha-

que camp du plan d'entraînement aérien possède le personnel et les appareils qu'il faut pour combattre les incendies, particulièrement les feux qui peuvent se déclarer dans les réservoirs de carburant. On n'a rien laissé au hasard à cet effet.

Pour les marins canadiens

Les individus ou sociétés qui désirent faire distribuer des dons aux marins (cigarettes, fruits, revues, etc.) doivent les adresser à un individu ou à un navire en particulier parce que dans la marine le service ne repose aucunement sur une base réglementaire ou régionale comme dans l'armée de terre. Les services de la marine, appelés en service actif, sont distribués seulement selon leurs aptitudes et selon les besoins du service. En conséquence, il peut y avoir, sur un même navire, des hommes venant de toutes les parties du Canada et il est donc impossible d'organiser une distribution de cadeaux aux hommes d'une ville, d'une province ou d'une région, comme cela se pratique dans l'armée de terre.

Les cadets-officiers

Le programme d'instruction des officiers sortant du rang, institué au début d'avril, et comprenant les nouveaux centres d'instruction des officiers de Brockville, Ontario, et de Victoria, Colombie-Britannique, a pour but de créer une nouvelle catégorie de soldats. Ce nouveau soldat est officiellement désigné sous le nom de cadet-officier. Comme marque distinctive, il porte une bande blanche autour de son calot, si telle est sa coiffure, ou une pièce d'étoffe blanche à l'extrémité de son bonnet de campagne.

La signalisation

On vient de terminer, à Kingston et à Ottawa, un cours d'instruction intensive à l'intention des officiers signaleurs de district. Les représentants de tous les districts militaires du Canada ont suivi ces cours pour se familiariser avec les plus récents développements de leur spécialité.

Ce que j'ai vu en Allemagne

L'enfance allemande et les nazis

(Par Lyle-C. Wilson de la British United Press)

(Tous droits réservés) New-York, (BUP). — Le directeur

Helmut Stein, des usines Humboldt-Deutz à Cologne, est fier de deux choses : son système pour mettre à contribution l'honneur de chaque employé et les puissants moteurs Diesel qui sortent de ses lignes d'assemblage.

Mais aux quartiers-généraux du parti nazi, le principe d'intégrité, l'ordre porte à l'énorme entreprise du directeur Stein, va à la pouponnière.

Cette pouponnière, comme toutes les autres que l'on trouve dans les aciéries et les manufactures allemandes, indique que les bases du parti nazi reposent sur les berceaux. Le pouponnière de l'usine est l'endroit où les mamans déposent leurs enfants à l'âge de six ans, année de travail de huit ou de dix heures. Elle est équipée de façon à donner aux bébés tous les soins et la nourriture nécessaires. Sur le bout des pieds, nous y sommes entrés quelques instants après le lunch.

Tout ce petit monde était en train de faire un somme.

"Chut..." murmura la matrone en nous faisant entrer dans cette pièce aux murs de verre. Mais la porte grinçait derrière elle et les enfants s'éveillaient aussitôt. Des douzaines de bras s'agitaient en un salut nazi mal exécuté. Puis ce fut un cri aigu : "Heil Hitler !"

Il y avait là des enfants d'un à cinq ans. Déjà les plus âgés avaient été habitués à crier, à leur réveil, le cri de guerre du parti nazi. Quand ils seront un peu plus avancés dans la vie, ils seront versés dans les mouvements de jeunesse hitlériennes où on leur donnera des uniformes, leur apprendra à travailler et à jouer en commun et à vivre avec l'idée que le globe terrestre est la pomme que l'Allemagne doit croquer.

Cependant après neuf ans de nazisme, on n'a pas encore établi d'une façon satisfaisante les responsabilités de l'éducation des enfants. Mais le parti fait des progrès dans cette voie. Vers la mi-février, le "Voelkischer Beobachter", journal du chancelier Hitler, a annoncé que les chefs des mouvements de jeunesse et le ministre de l'éducation en étaient arrivés à une entente sur un plan pour unifier l'éducation des jeunes Allemands. Le plan prévoit la division de la journée scolaire en deux périodes : celle du matin pour le travail scolaire proprement dit et celle de l'après-midi pour les marches, les démonstrations et l'en-

L'emprunt de la victoire du Canada

Le ministre des finances, l'honorable J.-L. Isley, a fait la déclaration suivante: "Le prochain emprunt de guerre, le troisième depuis le début du conflit, sera offert au public dans une campagne qui commencera le 2 juin. Il portera la désignation "Emprunt de la victoire de 1941".

Le montant et les modalités de l'emprunt seront fixés dès la mise à point de l'organisation de la campagne sous la direction administrative de M. G.-W. Spinney.

En annonçant la désignation de l'emprunt, M. Isley a dit: "Tous les actes que nous accomplissons dans le grave conflit actuel tendent vers la victoire. Chaque navire, chaque canon, chaque avion, chaque chat d'assaut, chaque obus que nous fabriquons à pour objet d'assurer la victoire. Chaque dollar que nous dépensons pour la conduite de la guerre, nous le dépensons en vue de la victoire. Quels que soient les vicissitudes et les revers inséparables d'une telle lutte, la victoire est demeurée notre objet jusqu'au dernier coup de feu. La victoire est notre suprême objectif, à nous tous. Le prochain emprunt sera donc "L'emprunt de la victoire du Canada". Cette désignation exprime à la fois la détermination, la foi et le dessin bien arrêté de la population canadienne."

M. Isley a annoncé en outre la formation d'un comité national composé de représentants marquant de chaque province et ayant pour présidents honoraires deux ex-ministres des finances: le très honorable sir Thomas White, de Toronto, et l'honorable C.-A. Dunning, d'Ottawa.

Président d'honneur des comités provinciaux: l'honorable A.-S. MacMillan, pour la Nouvelle-Écosse; l'honorable J.-B. McNair, K.C., pour le Nouveau-Brunswick; l'honorable Thane-A. Campbell, K.C., pour l'Île du Prince-Édouard; l'honorable Adélard Godbout, pour le Québec; l'honorable Mitchell P. Hepburn, pour l'Ontario; l'honorable John Bracken, pour le Manitoba; l'honorable W.-J. Patterson, pour la Saskatchewan; l'honorable Wm. Aberhart, pour l'Alberta; l'honorable T.-D. Pattullo, K.C., pour la Colombie-Britannique.

Le président du comité national est M. Isley lui-même; le vice-président du comité national et président du comité exécutif, M. G.-W. Spinney, de Montréal; le secrétaire, M. G.-E. Phipps, de Toronto. Autres membres du comité: l'honorable F.-B. McCurdy, C.P., d'Halifax; président pour la Nouvelle-Écosse, D.-Lawrence MacLaren, de Saint-Jean; président pour le Nouveau-Brunswick, J.-L. Holman, de Summerside; président pour l'Île du Prince-Édouard, Louis Saint-Laurent, K.C., de Québec; l'honorable E.-L. Patenaude et E.-A. MacNutt, de Montréal, présidents conjoints pour le Québec; A.-E. Arscott, de Toronto, président pour l'Ontario; H.-E. Sellers, de Winnipeg, président pour le Manitoba; C.-B. McKee, de Regina, président pour la Saskatchewan; H.-R. Miller, K.C., d'Edmonton, président pour l'Alberta; Austin-C. Taylor, de Vancouver, président pour la Colombie-Britannique; Walter H. Somerville, de Waterloo, et De Gaspe Beaubien, de Montréal, présidents nationaux conjoints du comité d'épargne en temps de guerre; H.-E. Cochran, de Toronto; H.-M. E. Evans, d'Edmonton; A.-J. Nesbitt, de Montréal; Ralph-D. Baker, de Winnipeg; A.-F. White, de Toronto; W.-M. Houston, de Regina; Arthur Cross, de Montréal; G. Lyall Fraser, de Vancouver; John Knox, de Timmins (Ont.); E.-H. Tanner, de Calgary; I.-W. Killam, de Montréal; F.-J. Brennann, de Saint-Jean; J.-A. Rowland, de Toronto; E.-C. McDonald, d'Ottawa; W.-H. V. Dunbar, de Charlottetown; J.-H. Gundy, de Toronto; C.-E. Gravel, de Montréal; W.-I. Macdougall, d'Halifax; A.-N. Mitchell, de Toronto; D.-I. McLeod, de Toronto; H.-T. Jaffray, de Toronto; J.-B. Ward, de Montréal; Alfred Charpentier, de Québec; et G.-C. Coote, de Nanton (Alta.).

La T.S.F.

Ici Radio-Canada

"La radio est devenue une espèce d'université populaire qui ouvre toutes grandes ses portes à ceux qui ont la volonté d'apprendre..."

Le président de la Société.

LES BRUTEURS ET LE RELIEF SONORE

Comme on a pu le constater par les exemples de sonorisation qu'ont donnés les Ateliers de Radio-Canada, l'autre soir, le bruitier n'est pas dans la distribution des emplois celui à la tâche la plus facile. Il a son laboratoire de sons, ses formules, ses secrets, ses signes auditifs par lesquels on reconnaît le bruit de la mer déferlant sur la plage entre bien d'autres, comme, par exemple, un rugissement, le vent dans la fenêtre, le roulement d'une rotative.

Le moyen de produire ces sons à quelque chose de conventionnel: une fois, le relief sonore établi, ce qui exige parfois de très longues et patientes recherches, il est catalogué tout comme un disque, tout comme une pièce de théâtre, etc.

Le laboratoire du bruitier renferme une collection d'objets les plus invraisemblables: clochettes, tambourins, conques, battoirs, noix de coco, féculé de maïs, appareils de sonnerie de téléphone, etc.

Le bruitier enregistre sur disque des bruits que le laboratoire ne saurait produire comme, par exemple, le chant des oiseaux. La disquette du bruitier ne contient pas moins de 550 disques!

La sonorisation est devenue à la fois une science et un art, une science par ses recherches qu'elle exige et un art, par une conception d'esthétique particulière.

Le personnel de ce service à Radio-Canada se compose de MM. Albert Daemen, Marcel Giguère, Alphonse Lelais et Dick Van Bommel.

TON ET DEBIT

"L'annonce publicitaire, le poème, la conférence technique ou les informations diverses souffrent-ils d'être parlés de la même façon? On se demande un maître de la radio, de la même façon qu'une page de Corneille prêterait au comique. Et c'est ainsi que l'annonceur — ou le spiqueur — doit varier son genre, passer d'un style à l'autre avec une intelligence, avec une finesse, avec un art qui ne soient ni excessifs, ni précipités, ni charge caricaturale.

Ce qui guide l'annonceur, l'annonceur de grande classe, c'est son bon sens. Mais il ne devra pas oublier qu'il n'est pas un acteur que son rôle se rapproche en quelque sorte de celui du conférencier. Pas d'affectation mais simplicité. L'annonceur est un familier de la maison et comme tel il ne doit pas créer l'impression qu'il s'impose mais au contraire, savoir se présenter comme un hôte aimable et recherché.

L'OEUVRE DE LA BONNE CHANSON

Radio-Canada consacre, chaque semaine, l'une de ses émissions aux chansons qu'édite l'abbé Charles-Emile Gadois, de Saint-Hyacinthe. On sait l'intérêt créé un peu partout par l'oeuvre admirable de La Bonne Chanson. C'est pourquoi Radio-Canada a jugé bon d'enregistrer sur disques les concerts que ses postes transmettent le samedi soir. Ceux-ci sont ensuite expédiés à la British Broadcasting Corporation pour l'audition des radiophiles de Grande-Bretagne.

Signalons ici, qu'à partir du 3 mai, ces concerts de La Bonne Chanson auront lieu un quart d'heure plus tôt, c'est-à-dire à 7 h. 45 du soir.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES DE CET ÉTÉ

Les postes de Radio-Canada transmettront de nouveau cet été les grands concerts que donneront les orchestres symphoniques de Montréal et de Toronto. Ces concerts commenceront le jeudi, 8 mai. Les premiers seront donnés par l'Orchestre symphonique de Toronto.

Les Concerts Symphoniques de Montréal donneront les leurs plus tard dans la saison.

Au nombre des chefs d'orchestre, on remarque MM. Reginald Stewart et Jean-Marie Beaudet.

LA DÉFENSE DE L'AMÉRIQUE

Les causeries de M. André Chéradame à Radio-Canada.

M. André Chéradame, l'auteur bien connu qui révéla, en 1901, le plan "pangermaniste" du Grand Etat-Major allemand, prononcera, le samedi 3 mai, à 8 h. 15 du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, sa quatrième causerie sur "La Défense de l'Amérique", soit l'avant-dernière d'une série de cinq. La question qu'il pose et dont la réponse est pour nous tous d'un intérêt primordial, est celle-ci: "Que serait l'Amérique entre l'Asie et l'Australasie japonaises et l'Allemagne, maîtresse de l'Europe et de l'Afrique?"

Bien au courant des ambitions de conquête de l'Allemagne, Monsieur Chéradame prétend que l'indépendance économique de l'Amérique serait impossible si les puissances de l'Axe étendaient leur hégémonie aux confins de l'Afrique et de l'Asie comme ils ont réussi à dominer la majeure partie de l'Europe. Le pangermanisme ne s'arrête pas aux frontières européennes, mais vise à envelopper le monde entier dans le filet nazi.

Si l'Amérique se désintéresse du conflit actuel, elle ne fait que différer l'échéance de sa propre conquête par les forces conjuguées de l'Axe. On constatera, en écoutant le conférencier, que cette affirmation n'est pas exagérée.

En anglais et en français, Monsieur Chéradame a publié plusieurs ouvrages qui ont été traduits en langues diverses et qui jettent sur les convulsions territoriales du Reich une lumière révélatrice. Les renseignements contenus dans ces ouvrages ne sauraient manquer de nous vivement intéresser.

VISAGES DE FRANCE

C'est à Verlaine et à Fauré que sera consacré cette émission de Radio-Canada le dimanche, 4 à sept heures du soir. "Visages de France", c'est l'évocation des poètes, des musiciens, des peintres, des artistes, de tous ceux enfin qui ont illustré le nom de la France, qui l'ont fait connaître et aimer des penseurs épris d'idéal.

Les interprètes seront Sita Riddez, Jacques Catelain et François Rozet. Verlaine (Paul, 1844-1896) que les symbolistes reconnaissent pour leur chef, est l'un des grands poètes du siècle dernier. Ses poèmes — "de la musique avant toute chose" — suivant sa propre formule, — sont à la fois sensuels et mystiques. Pour traduire ses rêves, ses élans, ses mélancolies, il prétendra se dépouiller, s'il le faut, de la trop rigoureuse discipline de la rime, du rythme et ne s'en tenir "qu'au vers souple et brisé". Ses principaux recueils sont Poèmes saturniens, La Bonne Chanson, Sagesse, Liturgies intimes, Chansons pour Elle, Poésies religieuses, etc.

Fauré (Gabriel, 1845-1924) est l'un des chefs de l'école de musique moderne. Il a écrit, pour ne signaler que ses principales oeuvres, une Symphonie en ré mineur, des partitions de scène pour Caligula, Prométhée, Pénélope, une Suite d'orchestre, Pelléas et Mélisande, un recueil La Bonne Chanson, paroles de Verlaine, etc.

L'animatrice de ces émissions artistiques est Madame Yvette Goulin.

RADIO-THÉÂTRE

La direction du théâtre, le dimanche soir, à Radio-Canada, a décidé de jouer, pour le moment, des levers de rideau, des actes en vers, des pièces du répertoire moderne dont l'interprétation sera confiée aux artistes les plus connus de la scène montréalaise. On a pu se rendre compte du genre, dimanche dernier.

Après le classique, du léger, du badin, une littérature dramatique plus facile.

Cette émission théâtrale du dimanche soir passera huit heures.

LE FRÈRE BERNARD À RADIO-CANADA

"Impressions et espérances de la Louisiane française"

Le Frère Bernard, C.S.V., historien des Acadiens, professeur à l'Université de Montréal, donnera une causerie aux postes du secteur français de Radio-Canada, le mardi, 6 mai, à 9 h. 45 du soir. Il occupera la tribune du Comité de la Survivance française dont les travaux sont transmis le premier mardi de chaque mois par la radio officielle.

Le Frère Bernard a intitulé son travail "Impressions et espérances de la Louisiane française". C'est son voyage récent à Nouvelles-Orléans qu'il racontera.

LES CANADIENS D'ORIGINE ALLEMANDE

Les Canadiens d'origine allemande auront leur demi-heure, à Radio-Canada, le mercredi, 7 mai, sous la rubrique "Tous Canadiens". A Montréal, cette émission du mercredi est diffusée par le poste CBM.

Un officier militaire dont les ancêtres étaient allemands et le docteur J.-W. Clarke, de Winnipeg, diront quelques mots. Il y aura aussi concert au cours duquel on entendra Victor Klassen, ténor.

On sait que plusieurs des soldats des régiments de Hanovre sous George III s'établirent dans l'est du Canada, une fois licenciés. Ces Allemands firent souche et furent assimilés tantôt par les colons canadiens, anglais, tantôt par les colons canadiens français.

Parmi leurs descendants, il en est qui ont joué un rôle important dans l'histoire du pays.

DES COURS DE SOLFÈGE

Pour la troisième année, le Département de l'Instruction publique fera donner l'été prochain des cours d'initiation à l'enseignement du solfège. Toute institutrice fière d'elle-même doit avoir la noble ambition de se qualifier pour la mise à exécution du programme dans toute son intégrité. Or, le solfège est depuis trois ans une matière obligatoire du programme et celles qui ne l'enseignent pas confessent par le fait même un défaut de compétence professionnelle que les inspecteurs et les parents ne peuvent manquer de constater. Pour permettre aux titulaires de combler une lacune qui leur est préjudiciable à elles-mêmes autant qu'à leurs élèves, le Département leur offre gratuitement ces cours de solfège. Celles qui désirent leur suivre voudront bien envoyer leur nom à la Révérende Soeur Directrice de l'une des écoles mentionnées ci-dessous. Le coucher et la pension leur seront fournis au prix modique d'un dollar par jour.

Localités et dates des cours de chant et de solfège pour 1941

Ecole normale de Méric, Québec du 30 juin au 5 juillet
Ecole normale de Rimouski du 14 au 18 juillet
Ecole normale de Trois-Rivières du 21 au 25 juillet
Ecole normale de Beauceville du 21 juillet au 25 juillet
Ecole normale de Nicolet du 21 juillet au 25 juillet
Ecole normale de Saint-Hyacinthe du 28 juillet au 2 août
Ecole normale de Chicoutimi du 28 juillet au 2 août
Institut pédagogique (religieuses) du 28 juillet au 2 août
Institut pédagogique (instituteurs) du 11 au 16 août

Les personnes qui désirent passer l'examen des Cours de chant et de Solfège (4e et 5e années) dans l'intention d'obtenir une attestation du Département de l'Instruction publique devront:

- 1-Avoir subi les deux examens préliminaires: celui de la 1e, 2e et 3e années et celui de 4e années;
- 2-Etre prêtes à passer l'examen de 4e année s'il n'a pas été subi dans les premiers jours de la semaine des cours;
- 3-Certifier qu'elles ont donné de l'enseignement pratique ou contrôlé les leçons de chant dans les classes;
- 4-Pouvoir distinguer des intervalles à l'audition; pouvoir solfier à première vue dans le livre de 4e et 5e années et répondre à des questions théoriques.

N.B. — Pour la préparation de l'examen de 4e et 5e années, il ne faut pas compter sur la semaine destinée aux cours de chant, la quelle sera entièrement consacrée à la pédagogie du Solfège. Les exercices pratiques de solfège exigent une étude personnelle de quelques mois.

Qu'on veuille bien se rappeler que l'enseignement de solfège est obligatoire dans les écoles au point de vue chant religieux et profane et qu'il y a un programme à suivre. Aux titulaires de classes incombe le devoir de profiter des cours d'initiation au solfège offerts au personnel enseignant par le Département de l'Instruction publique.

Vous les Roulez Mieux avec le
TABAC À CIGARETTES
OGDEN'S FINE CUT

Horaires des malles

Bureau de poste de Saint-Jérôme

Malle expédiée

	Départ du Bureau de poste	Départ à la gare
Pour MONTREAL (quotidien) via C.P.R.	7.15 a.m.	7.30 a.m.
Pour MONTREAL, mardi, jeudi et samedi (tous les jours à partir du 24 juin au 30 août)	9.40 a.m.	9.50 a.m.
Pour SAINT-AGATHE des MONTs (quotidien)	9.35 a.m.	9.48 a.m.
Pour le NORD (Saint-Jérôme à Mont-Laurier) Le samedi seulement	2.00 p.m.	2.22 p.m.
tous les jours ex. le samedi	6.15 p.m.	6.32 p.m.
Pour l'embranchement d'HUBERDEAU, le samedi (tous les jours du 23 juin au 30 août) excepté vendredi & samedi	3.15 p.m.	3.30 p.m.
Pour CHRISTIEVILLE, MORIN HEIGHTS, WEIR, ARUNDEL et HUBERDEAU, mardi et jeudi via C.P.R. (discontinué du 23 juin au 30 août)	5.00 p.m.	5.15 p.m.
Pour MONTREAL (quotidien) via C.P.R.	7.10 p.m.	7.25 p.m.
Pour SAINT-SOPHIE et NEW-GLASGOW, le samedi	5.45 p.m.	6.04 p.m.
tous les jours ex. le samedi	5.45 p.m.	6.04 p.m.
Pour MILLE ISLES et RIVIERE-GAGNON, le samedi	2.00 p.m.	2.10 p.m.
tous les jours ex. le samedi	5.45 p.m.	6.04 p.m.

Le matin à 7 h. 15, le Bureau de Poste de Saint-Jérôme expédie une malle à Montréal et prépare des sacs pour les trains-postes: MONTREAL, CALUMET-OTTAWA, MONTREAL-TORONTO, MONTREAL-QUEBEC. Le soir, via le train laissant Saint-Jérôme à 6 h. 04, raccordement avec les trains-postes: MONTREAL & TORONTO, MONTREAL-OTTAWA & NORTH BAY, WINNIPEG & VANCOUVER, MONTREAL, TROIS-RIVIERES & QUEBEC, MONTREAL-NEW-YORK-BOSTON, LEVIS-MONTREAL et MONTREAL-ST-JOHN, N.B.

HEURES DE BUREAU

Salle d'attente et cases postales: de 7 heures a.m. à 9 heures p.m. Guichets de la poste restante "LIVRAISON GENERALE": de 8 heures a.m. à 7 heures p.m. (5 heures p.m. le samedi) sauf durant le tri des lettres, à l'arrivée des trains-postes. Les guichets de la recommandation, des timbres-poste, des bons et de la Caisse d'Épargne des Postes, sont ouverts toute la journée (à 5 heures p.m. le samedi, du 1er juin au 1er octobre) Départ des facteurs: 9.15 heures a.m. et 1.30 p.m.

Fêtes Légales

Guichets ouverts de 11 a.m. à midi — de 5 à 7 h. p.m. Couloir ouvert pour cases postales de 8 h. a.m. à 8 h. p.m.

Les trains-poste arriveront aux gares de S.-Jérôme comme suit:

	Arrivée à la gare	Malle assortie
De MONTREAL (quotidien) via "Autobus"	8.30 a.m.	9.15 a.m.
De MONTREAL (quotidien) via C.P.R.	9.48 a.m.	10.30 a.m.
De SAINT-THÉRESE (quotidien) via C.P.R.	9.48 a.m.	10.30 a.m.
De l'embranchement d'HUBERDEAU, mardi, jeudi et samedi (tous les jours du 24 juin au 30 août)	9.50 a.m.	10.15 a.m.
De MONTREAL via C.P.R. le samedi seulement	2.22 p.m.	3.00 p.m.
tous les jours ex. le samedi	6.32 p.m.	7.15 p.m.
De MONTREAL via C.N.R. le samedi seulement	3.30 p.m.	3.50 p.m.
Lundi et mercredi (tous les jours du 23 juin au 30 août, ex. vendredi et samedi)	5.15 p.m.	5.45 p.m.
Vendredi seulement	7.25 p.m.	7.45 p.m.
Du NORD (de Mont-Laurier à Saint-Jérôme) quotidien	6.04 p.m.	6.45 p.m.
De S.-SOPHIE et NEW-GLASGOW, le samedi	2.00 p.m.	2.10 p.m.
tous les jours ex. le samedi	5.30 p.m.	6.00 p.m.
De MILLE ISLES et RIVIERE-GAGNON, samedi	2.30 p.m.	2.40 p.m.
tous les jours ex. le samedi	5.30 p.m.	6.00 p.m.

La levée des boîtes dans la ville de Saint-Jérôme se fait le matin à 5.15 heures et l'après-midi à 3.35 heures.

Les guichets de la poste restante seront fermés pour la classification et le tri des malles après l'arrivée des trains de Montréal.

DEPART DES COURRIERS RURAUX: — Malles rurales 1, 2 et 3.

Tous les jours ex. le samedi 10.45 a.m.

Le samedi seulement 3.00 p.m.

Saint-Canut (via Saint-Jérôme) quotidien 1.00 p.m.

"Déposez toujours vos envois 15 minutes avant l'heure indiquée pour leur départ du Bureau de Poste"

Assurance gratuite jusqu'à \$50.00 sur colis postaux (service intérieur)

Les Mandats de Poste sont sûrs pour les envois d'argent partout.

Les taux des colis postaux sont bas. Ils commencent à 3c.

Un colis C.R. (C.O.D.) assure le paiement immédiat.

L'argent envoyé par mandat de Poste n'importe où, est en sûreté absolue.

La Caisse d'Épargne postale procure des avantages réels.

— Informez-vous!

Une adresse complète garantissant la livraison.

Les mandats-Poste protègent vos \$ \$ \$ envoyés à toute destination.

Un emballage soigné assure une livraison certaine.

Les Bons de Poste sont sûrs et commodes.

Ils commencent à 10c jusqu'à \$5.00.

Les colis sont livrés partout — 25 livres est la nouvelle limite de poids pour le Canada.

J.-H. DESJARDINS, Maître de Poste.

Tél. 379 W

POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES.

CE SOIR, JE SERVIRAI À MES INVITÉS DE LA MOLSON

Aujourd'hui, plus que jamais, chacun répète: "Pour moi, toujours MOLSON!"

Vous Êtes-Vous Engagé

DANS TOUTE LA MESURE DE VOS MOYENS À SOUSCRIRE AUX

Certificats D'ÉPARGNE DE GUERRE
régulièrement?

VOUS SAVEZ que l'oeuvre de guerre du Canada exige chaque semaine, chaque mois, un flot ininterrompu d'argent, alimenté par l'épargne populaire.

SI VOUS N'AVEZ PAS DÉJÀ pris d'engagement — FAITES-LE IMMÉDIATEMENT. Le Canada a besoin de tout ce que vous pouvez épargner et prêter. Il y a trois façons de s'engager:

- (1) Demandez à votre patron de déduire de votre salaire un montant déterminé;
- (2) Autorisez votre banque à déduire chaque mois de votre compte d'épargne un montant déterminé;
- (3) Signez l'Engagement d'Honneur d'acheter des timbres ou des certificats, à intervalles réguliers, pour un montant déterminé.

SI VOUS AVEZ PRIS UN ENGAGEMENT—tenez parole. Vous verrez votre placement s'accroître de mois en mois. AUGMENTEZ le montant que vous avez promis d'épargner et de prêter. Et, n'oubliez pas qu'en plus du montant que vous vous êtes engagé à souscrire, vous pouvez en tout temps acheter des Certificats d'Épargne de Guerre à votre banque, au bureau de poste ou en adressant votre remise directement au Comité de l'Épargne en Temps de Guerre, à Ottawa.

Publiée par le Comité de l'Épargne en Temps de Guerre, Ottawa.

Tenez parole!... ET MÊME

AUGMENTEZ VOS ACHATS RÉGULIERS DE

CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

Formaline

pour désinfection

16 onces	.25
32 onces	.40
le 1/2 gallon	.75
le gallon	1.35
5 gallons	6.50

PHARMACIE OSCAR LANDRY

La mieux assortie du district

339, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Voisin du marché

Téléphones : 558 et 559

FLEURS pour toutes occasions
• Bouquets de nocce • Tributs floraux

Chocolats
LAURA SECORD
et **BETTY ANN**

WILFRID PRUD'HOMME, pharmacien-gérant

Au Foyer N.-D. B.-C. de Saint-Jérôme

Rapport des activités des œuvres du Foyer Notre-Dame du Bon-Conseil au cours de l'année 1940-41 lu à la séance de distribution des prix, le 20 avril.

C'est en 1931, il y a donc exactement 10 ans, que les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal, ouvraient leur champ d'action en la coquette petite ville de Saint-Jérôme, par l'établissement d'un Foyer et par la fondation de toute une série d'œuvres d'éducation et de formation familiale.

Cercles d'études et cercle dramatique pour la formation des jeunes filles à l'apostolat et à l'action catholique.

Patronage qui accueille la jeune fille au sortir de l'école et lui permet d'acquiescer les connaissances et d'acquiescer le goût et l'habitude des travaux propres à la femme.

Jardin de l'enfance qui reçoit l'enfant de 5 à 12 ans et cultive chez la fillette, le goût du beau, de l'utile et de l'agréable par la pratique de la cuisine et des travaux à l'aiguille et lui permet de commencer le cours commercial avec la 7^{ème} année.

Bureau de placement pour la jeune fille en quête d'emploi.

Service social pour le soulagement de toutes les infortunes physiques et morales, et enfin.

Ecole ménagère où les dames et les jeunes filles peuvent s'appliquer à la pratique de la coupe, de la couture, de la cuisine, du tissage et des arts décoratifs.

Les débuts furent modestes mais les résultats sont bien réconfortants si l'on en juge par la présente exposition qui groupe tous les travaux exécutés aux différentes sections des Œuvres du Bon-Conseil.

En effet, 201 morceaux de couture sont exposés : 29 pour le Patronage, 70 pour le Jardin de l'Enfance et 102 pour l'Ecole ménagère. 130 plats de cuisine attirent l'œil du gourmet dont 26 au Patronage, 60 au Jardin de l'Enfance et 44 à l'Ecole ménagère. 76 pièces de tissage et 13 chapeaux, 343 morceaux d'arts décoratifs démontrent le goût et l'habileté de nos jérômiennes, dont 305 modèles de dessin pour le Jardin de l'Enfance, 39 pièces en tissu, en cuir, en papier, en pyrogravure pour l'Ecole ménagère.

Ont mérité des prix pour la coupe : Mlles Florianne Ethier, Annette Piché, Gilberte Rochon, Mme Viateur Gamache, Mme Adrien Carrière et Mlle Rose Rhéaume.

Ont mérité des prix pour la couture : Florianne Ethier, Annette Piché, Anita Daoust, Antoinette Saint-Jean, Stella Ouellette, Jeanne Dubois, Yvette Ouellette, Simone Forget. Ont mérité des prix pour le tissage : Suzanne Lorrain, Mme Rossignol, Mercedes Quevillon, Mme Paul Locas, Mme Joseph Forget, Florianne Ethier, Annette Piché.

Des prix d'art culinaire sont mérités par Gilberte Forget, Rose-Almée Côté, Gilberte Rochon, Géraldine Giraudeau, Mlle Alarie, Florianne Ethier, Annette Piché, Mlle Laviolette, Mme Paul Locas, Mlle Suzanne Brunelle, Anita Daoust, Simone Forget, Mme Jean-Bart Robert, Jeanne Dubois et Mme Brunet.

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, remorque d'emploi, objets perdus, etc., etc.

2 sous le mot, minimum 10c, ou 3 insertions pour \$1.00.

LOGEMENTS chauffés à louer, 4 appartements, avec frigidaire, et poêles électriques. S'adresser à Mme G.-A. Duclos, 319, rue Saint-Georges, 7F.-C.

ATTENTION

Maison en briques à vendre. 2 logements très bien loués. Un beau grand terrain de 35 pieds par 56 appartenant à la maison. Garage, hangar. Située au centre de la ville, à proximité de tout : 274 et 276 de Villeneuve. Prix de vente \$14,500 dont \$2,500 comptant. S'adresser à M. J.-H. Desjardins, Maître de poste, ou à M. Arthur Buies, 174, rue Garnier, Québec.

Pas de taxe sur nos tabacs
Prix à la livre : Grand rouge 25c ; grand bleu fort 25c ; petit rouge 20c ; haubourg 28c ; parfum d'Italie 28c ; petit canadien 35c ; tabac de cure 40c ; Cigares 1.30 la boîte de 50 ; Tabac à cigarettes haché 1.00 ; Tabac à cigarettes en feuilles 35c. Liste de prix gratuite. J.-A. Pilon, Dépt. B. Saint-Roch de l'Assomption, comté l'Assomption, P.Q.

25-2-9-16-23-30-C.

La semaine du nettoyage



Du 5 au 13 mai prochain aura lieu le grand nettoyage de notre ville. Le conseil municipal invite tous les citoyens dans les limites de la ville à faire un bon nettoyage des cours, hangars, caves, etc. Les déchets devront être accumulés dans un endroit facile d'accès et les charrettes de la ville en feront le charroyage gratuitement les jours suivants :
Pour le quartier Saint-Joseph, les lundis et mardis, 5 et 6 mai ;
Pour le quartier Labelle, les mercredis et jeudis, 7 et 8 mai ;
Pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, les vendredis et samedis, 9 et 10 mai ;
Pour le quartier Saint-Louis, les lundis et mardis, 12 et 13 mai.
Commençons dès aujourd'hui, ce grand nettoyage, appliquons-nous à le faire aussi bien que possible pour donner à nos propriétés un aspect de propreté et d'ordre.
La population devrait également profiter de cette période de nettoyage pour prendre la résolution de voir à la propreté de nos rues et trottoirs.
A cette occasion, nous nous permettons encore une fois de suggérer au conseil municipal l'installation de poubelles à différents endroits, à l'usage de ceux qui ont à cœur la propreté de nos rues.

Nouvelles de Saint-Jérôme

Pour notre hospice

Le 8 mai aura lieu, dans le sous-bassement de l'église, une soirée de famille au bénéfice de l'hospice des SS. Grises.

Nous ne doutons pas que tous contribueront généreusement au succès de cette soirée de charité.

La campagne des Huttes de guerre

Les Chevaliers de Colomb ont lieu d'être fiers du beau résultat de leur campagne de souscription aux Huttes de guerre, dans notre région.

De Sainte-Adèle, Terrebonne, notamment, l'objectif fixé a été doublé, puisque \$6,000 ont été souscrits.

Nouvel horaire

On trouvera, en page 5 de l'Avenir du Nord, le nouvel horaire des malles au bureau de poste de notre ville.

Saint-Vincent de Paul

A la page 2 de notre journal, nos lecteurs trouveront le rapport de l'assemblée générale de la Conférence de Saint-Vincent de Paul tenue à l'hôtel de ville, dimanche dernier.

En la fête de Dollard

Le centre d'instruction militaire "Carillon" de Saint-Jérôme, fera dire une messe à la mémoire de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons, le 24 mai, à 10 h 30 du matin, en l'église de Carillon, près Oka.

Après la messe une courte cérémonie se déroulera devant le monument Dollard. Des recrues en service aux casernes "Carillon" fourniront la garde d'honneur.

Le commandant du district militaire n° 4 organise, pour le 24 mai, une cérémonie militaire qui aura lieu devant le monument Dollard au parc Lafontaine, à Montréal, à 3 h 30 de l'après-midi.

A cette cérémonie en l'honneur de la jeunesse canadienne, des orateurs prendront la parole. Il y aura aussi un défilé de troupes.

Aux amis du collège
Le conseil de la fanfare est heureux de vous remercier du bel encouragement donné lors du dernier bingo.

Vous êtes venus nombreux. Nous osons croire que vous vous y êtes plu et que nos artistes invités, M. Ovide Légaré et M. Bouvier, ont su vous faire passer une agréable soirée.

Nous tenons à remercier tout spécialement les membres de la JOC ainsi que les dévouées demoiselles de la paroisse qui ont bien voulu nous prêter leur concours apprécié en cette occurrence. Nous nous en voudrions de ne pas nommer M. H. Poirer, libraire, qui a gracieusement libéré une des vitrines de son magasin en vue de l'exposition de nos nombreux prix, ainsi que M. Langlois, M. B. Gareau, M. O. Lauzon, P. Pelletier et tous les généreux donateurs de prix.

L'hon. Elie Beauregard bâtonnier du Barreau

Le sénateur Elie Beauregard, C.R., a reçu une magnifique ovation à l'assemblée annuelle du Barreau de Montréal, hier, lorsqu'il prit le fauteuil de bâtonnier, après avoir été élu à l'unanimité.

Nos chaleureuses félicitations au nouveau bâtonnier.



SOUSSIONS POUR CHARBON ET COKE
Éditions fédérales — Province de Québec
Des soumissions cachetées, adressées au sous-sécretaire et portant sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour du charbon, Province de Québec", seront reçues jusqu'à 3 P.M. (heure avancée de l'est), le mercredi 21 mai 1941, pour la fourniture de charbon et de coke pour les édifices du Dominion dans la province de Québec, excepté Montréal, P.Q.

On peut obtenir les devis et formulaires de soumissions en s'adressant à l'acheteur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, à monsieur Roland Rivard, Architecte principal, dans 100, rue Saint-Paul-Ouest, Montréal ; et à monsieur J.-A. Drolet, Architecte des Travaux publics, édifice de la Douane, Québec, P.Q.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires fournis par le ministère et en conformité des conditions et devis ministériels qui y sont incorporés.

Lorsque le chiffre d'une soumission dépasse la somme de \$5,000.00, qu'il s'agisse d'un seul ou de plusieurs endroits ou édifices — les soumissionnaires devront annexer à leur soumission un chèque visé par banque à l'ordre du ministre des Travaux publics, ou des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la compagnie de Chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes, garantissant sans condition, par le Dominion du Canada, quant au capital et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour compléter le montant.

Le ministère se réserve aussi le droit d'exiger de tout soumissionnaire à qui un contrat aura été adjugé un dépôt de garantie sous forme d'un chèque visé, ou de bons de la même valeur, égal à 10 pour cent du montant de la soumission, afin de garantir la parfaite exécution du contrat.

Par ordre,
J. M. BOMERVILLE, Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 25 avril 1941.

Le décès de M. Placide Thuot

La semaine dernière, est décédé chez sa fille, Madame Eugène St-Vincent, de Saint-Jérôme, M. Placide Thuot, après trois jours de maladie seulement. Il était âgé de 81 ans et 3 mois.

Lui survivent : deux filles, Mesdames Eugène St-Vincent, et Philas Charbonneau ; un frère, Camille Thuot, de Leadville, Colorado ; deux sœurs : Madame Paquette (Emma), et Madame Renaud (Claude), de Montréal ; cinq petits-enfants : René et Fernand St-Vincent, Madame Léo Huneault ; Gaston Lacasse, de Montréal ; et Arthur Charbonneau, de Saint-Jérôme ; neuf arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu en l'église de Saint-Jérôme, samedi, 26 avril, à 9 h 30 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funèbre fut chanté par M. Yvonne Adrien Robillard, assisté de MM. les abbés Labelle et Giraudeau.

Les porteurs étaient : MM. Hounmudas Huneault, Adélard Beauchamp, Amédée Lalonde, J. Lamarque, D. Pelletier et F. Richer.

Le deuil était conduit par les gendres du défunt, MM. Eugène St-Vincent et Philas Charbonneau ; ses petits-fils, René et Fernand St-Vincent, Gaston Lacasse et Arthur Charbonneau ; ses arrière-petits-fils, Pierre St-Vincent et Jean-Guy Huneault.

Dans le cortège on remarquait : le maire Alfred Chénier, le notaire Jules Jarry, J.-W. Cyr, Roger, Ubald, Jos. David, Ovide et Armand St-Vincent, Daniel Danis, M. Teasdale, J. Young, Joseph Bastien, Bernard Desjardins, Claude Huneault, L.-C. Taillon, J.-A. Lessard, Florent Fournier, Hector Fournier, Léopold Lortie, J. Norrest et E. Auger, de Saint-Lin, et plusieurs autres.

Offrandes de messes : MM. et Mesdames Charbonneau, Eug. St-Vincent, Arthur Charbonneau, M. le curé Lafontaine, MM. et Mesdames Ovide St-Vincent, Ernest Lavigne, la famille R. Nadon, M. et Mme Georges Moraville, les Révères Sœurs Grises de la Croix, Mlle Mary Jenkins, M. et Mme Edgar Lanctôt, Mme Ferdinand St-Vincent.

Fleurs : Les arrière-petits-enfants, MM. et Mesdames Eug. St-Vincent, René St-Vincent, Léo Huneault, Jos. St-Vincent, les directeurs de la Fonderie Vian.

Télégrammes : J.-A.-N. Desjardins, de Laprairie, M. et Mme Léo Plante, de Montréal, M. et Mme Joseph Beaudry, de Montréal.

Symphathies : MM. et Mesdames Ubald et Léo St-Vincent, de Montréal, notaire et Mme Jules Jarry, M. et Mme E. Bertie, M. et Mme David St-Vincent, Mlle Raymond Fournier, Mlle Mary Lorrain, M. et Mme Henri Parent, familles J.-M. Desjardins, L.-C. Taillon, J.-W. Cyr, M. et Mme Bernard Desjardins, M. et Mme J.-A. Lessard, Mesdames Philas Fournier, Alf. Vian, E.-L. Auger, la famille Alfred Morin, de Saint-Lin.

Remerciements
La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par offrande de messes, de fleurs, télégrammes, sympathies, visites ou assistance aux funérailles.

REMERCIEMENTS
Mlles Maggie et Simonne Jenkins, M. et Mme C.-L. de Martigny, M. et Mme R. Castonguay, Mlles Lemay, et autres.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

REMERCIEMENTS
M. et Mme Alfred Langlois, Mme A. Prudhomme, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal, M. et Mme Lucien Parent, Mme R. Castonguay, M. et Mme Armand Prudhomme, de Laprairie, M. et Mme Fabien Bastien, de l'Assomption, M. et Mme Gabriel Dion, de Montréal.

COIN DES PROFESSIONNELS

FORTIER & PREVOST

AVOCATS

160, avenue Parent

SAINT-JEROME

Me JOSEPH FORTIER

Me HENRI PREVOST

Téléphones : 258-201-35

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT

AVOCATS et PROCUREURS

L.-L. LEGAULT, K.C.

FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.

10 ouest, rue Saint-Jacques

MA. 3866 — Montréal

Tél. 60 295 rue Main

LACHUTE

GUY LEGAULT, B.A., LL.B.